

Les ONG françaises et le programme FAO/UNESCO « Education pour les populations rurales » (EPR)



(CEMEA, Projet « clos d'enfants », Bénin)

**Etude réalisée par
L'Unité de coordination du partenariat Education pour la population rurale (EPR),
Service de la Vulgarisation, de l'éducation et de la communication
Département du développement durable
FAO**

ACRONYMES

ACCAPEM (Association camerounaise pour la promotion de l'école maternelle)
AFD (Agence française de développement)
AFMR (Association pour la formation en milieu rural)
AFVP (Association française des volontaires du progrès)
APE (Associations de parents d'élèves)
APM (Agriculture paysanne et modernisation)
ANE (Association non étatique)
ASI (Association de solidarité internationale)
BRAL (Banque solidarité-lire rhône alpes)
CAEB (Conseil des activités éducatives du Bénin)
CARI (Centre d'actions et de réalisations internationales)
CCD ou COCODEV (Commission coopération et développement)
CDTS (Club de découverte technique et scientifique)
CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active)
CFSI (Comité français pour la solidarité internationale)
CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)
CMR (Centres des métiers ruraux)
CNEARC (Centre international pour l'éducation permanente et l'aménagement concerté)
DGCID (Direction générale de la coopération internationale et du développement)
EDIL (Ecole d'initiative locale)
ENAE (Ecole nationale d'agriculture et d'élevage)
ENFA (École nationale de formation agronomique)
EPP (Ecole primaire publique)
EPR (Education pour les populations rurales)
EPT (Education pour tous)
FAFRAD (Fédération des associations franco-africaines de développement)
FAO (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FDH (Frères des hommes)
FIEP (Fédération internationale pour l'éducation des parents)
FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles)
FSP (Fonds de solidarité prioritaire)
GRDR (Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural)
GREF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières)
GRETAF International (Groupe de recherche sur l'éducation en Afrique)
HCCI (Haut conseil de la coopération internationale)
ID (Initiative développement)
IPE (Institut international de planification de l'éducation)
IRAM (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement)
LFEEP (La ligne de l'enseignement)
MAE (Ministère des affaires étrangères)
MCNG (Mission pour la coopération non gouvernementale)
OSI (Organisation de solidarité internationale)

OSC (Organisation de la société civile)

PHAST (Participatory Hygiene and Sanitation Transformation)

PRORAES (Programme d'appui à la réforme de l'éducation au Sénégal)

RADEB (Réseau d'aide décentralisé à l'enseignement de base au Burkina Faso)

RADDO (Réseau associatif de développement durable des oasis du Maghreb)

RAFPE (Réseau africain francophone prime enfance)

SEL (Service d'entraide et de liaison)

UPAFA (Université paysanne africaine)

ZSP (Zone de solidarité prioritaire)

SOMMAIRE

- I. Résumé
- II. Le programme-phare EPR
- III. Délimitation géographique de l'étude
- IV. Présentation des ONG sélectionnées et analyse des projets
- V. Etude de cas

I. RESUME

Cette enquête, menée d'avril à juillet 2004, par la section « Education » du Service SDRE de la FAO (Service de la Vulgarisation, de l'Education et de la Formation au sein du département du Développement durable), s'inscrit dans le cadre du programme-phare/parteneriat *Education pour les populations rurales (EPR)* lancé par la FAO et l'UNESCO en septembre 2002 à l'occasion du Sommet de Johannesburg sur le Développement durable. A cette même occasion, il a été décidé que la FAO est l'Agence leader de cette initiative.

L'enquête contribue, entre autre - par les expériences concluantes dont elle rend compte et grâce aux contacts qu'elle a établis - au développement d'un partenariat entre les ONG françaises et le programme-phare EPR.

Sur les 70 ONG françaises qui ont été contactées, au moins 57, non seulement sont conscientes de l'importance du rôle de l'Education pour la Population Rurale dans tout processus de développement, mais elles en tiennent compte dans la mise en œuvre de leurs activités sur le terrain. Le document qui résulte de ce travail se présente donc comme un panorama commenté des initiatives entreprises par les ONG françaises en matière d'éducation de base pour les populations rurales africaines mais aussi, grâce au tableau catégorisé des ONG engagées dans EPR, comme un instrument de communication entre tous les membres et futurs membres du partenariat.

Ce travail a permis de mettre en évidence l'intérêt accordé par la société civile et en particulier par les ONG à la réduction du déséquilibre entre les populations urbaines et les populations rurales dans le domaine de l'éducation (formelle et non formelle). Il a aussi permis l'analyse des principales activités entreprises par les ONG pour pallier ce déséquilibre.

Ce travail a ainsi une fonction de « révélateur » de l'action des ONG françaises en faveur de l'éducation pour la population rurale. Cette action s'exerce en priorité dans

les zones et dans les couches de la population les plus pauvres et elle ne se limite pas à des interventions d'aide d'urgence ou de soutien social, mais elle prend en compte l'éducation dans son acception la plus vaste, dans l'optique d'un développement, qui, tenant compte du facteur éducatif, aura plus de chances d'être « durable ».

En partant du principe « pas de développement sans éducation » - l'action des ONG s'efforce de faire face aux deux problèmes majeurs qui caractérisent la situation éducative de la population rurale:

- l'accès à l'école (dont le cycle scolaire est parfois incomplet), qui ne cesse de se dégrader dans les zones rurales et en particulier pour les filles;
- la qualité de l'école qui présente des graves carences à différents niveaux: infrastructures, contenus des programmes scolaires, matériel scolaire (livres, cahiers, crayons) enseignants, formateurs, etc.

II - Le programme-phare EPR

La FAO et l'UNESCO se sont associées en 2002 pour lancer un nouveau programme-phare appelé *Éducation pour les populations rurales* (EPR). A la croisée du Sommet mondial de l'Alimentation (Rome, 1996), du Sommet mondial pour le Développement Durable (Johannesburg, 2002), de l'initiative Éducation pour Tous (Jomtien, 1990 et Dakar, 2000) et des objectifs du Sommet du Millénaire qui a rappelé la volonté de la communauté internationale d'éradiquer la pauvreté et de promouvoir l'éducation de base pour tous (New York, 2000), ce programme EPR a pour objectif principal de renforcer le partenariat entre tous les acteurs de l'éducation des populations rurales. Coordonné par la FAO, ce partenariat vise, en donnant accès à l'éducation de base aux populations rurales, à contribuer à éradiquer la pauvreté et la faim et à favoriser le développement durable. Il s'inscrit donc dans une double logique de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire^[1].

Dernier en date des neuf programmes-phares lancés dans le cadre d'Éducation pour tous, le programme-phare/partnership (*flagship/partnership*) *Éducation pour les populations rurales* vise à:

- faire prendre conscience à la communauté internationale de l'importance de l'éducation des populations rurales comme étape fondamentale pour atteindre les objectifs du Sommet du millénaire;
- réduire les disparités urbaines/rurales, en matière d'éducation;
- accroître l'accès des populations rurales à l'éducation de base;
- améliorer la qualité de l'éducation de base pour les populations rurales ;
- renforcer les capacités nationales de définition et de mise en œuvre des programmes pour l'éducation de base, en réponse aux besoins en formation des populations rurales.

Centré prioritairement sur l'éducation de base, ce nouveau programme-phare témoigne de l'évolution récente des politiques éducatives en faveur des populations rurales. Le monde rural a souffert et souffre, encore aujourd'hui, d'un sous-développement économique et éducatif. On estime aujourd'hui que près de 70% des pauvres de la planète vivent en milieu rural. Par ailleurs, malgré les efforts consentis par la communauté internationale depuis Jomtien (1990), les taux de scolarisation des populations rurales restent bien inférieurs à ceux des populations urbaines.

Le programme-phare EPR relève de la volonté de faire évoluer les politiques éducatives de l'Education pour tous de manière que elles puissent répondre aux nécessités de la population rurale.

III - Délimitation géographique de l'enquête

L'enquête s'est concentrée sur l'Afrique, car c'est en Afrique que se situe le taux le plus élevé d'analphabétisme et où les disparités entre la population rurale et urbaine sont les plus significatives. Par ailleurs, vu l'ampleur des actions menées par les ONG françaises, elle a été limitée à l'Afrique et à l'océan Indien, car l'Afrique pour des raisons historiques évidentes est le champ d'action prioritaire des ONG et du gouvernement français.

En raison de l'étendue du sujet, il a été impossible de dresser un inventaire complet de tout ce que font, en ce moment, les ONG dans le domaine d'EPR. Aussi, il a été procédé en présentant une sélection d'actions/initiatives représentatives de ce que font actuellement les ONG françaises en Afrique. Les projets présentés sont en cours de réalisation ou terminés mais rarement antérieurs à 1999. Parmi les projets non encore engagés, ont été choisies seulement les initiatives dont les financements ont été votés.

Les ONG objet de cette étude sont des associations ou des collectifs d'associations. Cette recherche a été conduite auprès de 70 ONG. Le tableau catégorisé, qui est partie intégrante de l'étude, en comporte 57 qui ont été identifiées en raison de leur vision du développement plus orientée envers l'éducation pour la population rurale.

Les 27 projets qui figurent dans ce document sont des exemples significatifs de l'application sur le terrain de la stratégie en faveur de l'éducation pour la population rurale. Les actions dont nous rendons compte sont celles qui nous ont été communiquées par les ONG/ASI. Certains résumés ont d'ailleurs été rédigés par les associations elles-mêmes. Les projets menés par Inter aide au Malawi et dans la région de Manakara à Madagascar sont tirés de fiches-projets mises en ligne par cette ONG/ASI sur le site du réseau « Pratiques ».

IV. Présentation des ONG sélectionnées:

Les associations ci-après entretiennent, pour la plupart, des liens avec EPR. Celles ayant formellement adhéré au partenariat EPR sont signalées en caractères gras

Associations de solidarité internationale	Exemples d'initiatives menées dans le cadre d'EPR
1. ONG/ASI engagées dans développement rural	
<p>Afrique verte Caroline Bah Directrice 01 42 87 06 67 afriqueverte@wanadoo.fr site : www.afriqueverte.org</p>	<p>Burkina, Mali, Niger: dans une logique de sécurité alimentaire par l'autonomie d'action en matière de commercialisation des céréales, formation des paysans responsables d'organisations paysannes, des responsables de petites entreprises de transformation de céréales et de commerçants. Organisation de sessions d'alphabétisation fonctionnelle en préambule à toute session de formation.</p>
<p>Agrisud international Yvonnick Huet Directeur Général 05 57 34 50 90 agrisud@agrisud.org site : www.agrisud.org</p>	<p>Formation agricole. En guise d'exemple: installation de réfugiés congolais (RDC) sur des zones d'activités agricoles dans le village de Sungui (Angola)</p>
<p>Anamorphose Michel Carrière anamorphose@wanadoo.fr 05 61 83 04 64</p>	<p>Guinée:</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation initiale de jeunes avec l'ENAE de Tolo; - expérimentation de formations pour jeunes ruraux déscolarisés;
<p>CARI Centre d'actions et de réalisations internationales Christophe Brossé 04 67 55 61 18 cariassociation@aol.com site : www.cari.asso.free.fr</p>	<p>Formation professionnelle agricole de base dans le cadre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un projet de formation à l'agroécologie (Tunisie); - d'un programme agro écologique d'appui au Développement agricole et pastoral (PAADAP) au nord du Mali;
<p>CIEPAC Centre international pour l'éducation permanente et l'aménagement concerté Jacques Mercoiret 04 67 79 60 11 Ciepac@wanadoo.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> - consulting sur projets de développement rural; - formation agricole dans le cadre de programmes de développement rural au Sénégal.
<p>Fédération nationale des foyers ruraux Jean-Paul Cartier Relations Internationales jean-paul.cartier@mouvement-rural.org 03 89 47 85 21</p>	<p>Engagée essentiellement dans le développement rural en Europe mais mène, par le biais de certaines fédérations régionales, des projets en direction des pays du Sud qui comprennent des volets formation : ex/ volet formation dans un projet de reforestation au Burkina Faso mené par la Fédération du Var.</p>

<p>Maisons familiales et rurales Valérie K. Plougastel ou André Godard Service Coopération valerie.k.plougastel@mfr.asso.fr andre.godard@mfr.asso.fr 01 44 91 86 86 site : www.mfr.asso.fr</p>	<p>Formation agricole: alphabétisation et vulgarisation technique (Madagascar, Burkina Faso, Maroc).</p>
<p>Sahel Défis Tahirou Diao (Président) ccd1196@wanadoo.fr 04 78 51 48 88 site : www.saheldefis.free.fr et aussi : www.saheldefis.org</p>	<p>Actions menées essentiellement en milieu rural. ONG engagée, par exemple, dans un vaste projet de lutte contre la désertification:</p> <ul style="list-style-type: none"> - diffusion d'un recueil de pratiques de plantations d'arbres en 7 langues nationales du Sahel (avec la FAO) ; - mise en place de centres d'informations et de formations décentralisés sur la lutte contre la désertification (les « Point verts du Sahel ») au Mali et au Sénégal (avec la Région Rhône-Alpes).
<p>2. Autres ONG/ASI développementalistes</p>	
<p>Action contre la faim Sylvain Trottier Responsable du service communication strottier@actioncontrelafaim.org 01 43 35 88 88</p>	<p>Éducation à l'hygiène et à la santé dans le cadre des programmes Nutrition et Eau & Assainissement.</p>
<p>AFVP Alain Raymond Directeur adjoint aux programmes alain.raymond@afvp.org Frédérique Same Ekobo frederique.same-ekobo@afvp.org dg@afvp.org 01 69 80 58 58/58 20 site : www.afvp.org</p>	<p>En exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madagascar: appui aux associations de parents d'élèves (région du Vakinankaratra) dans le cadre du projet AFD d'éducation de base à Madagascar (EBM) - Sénégal: projet d'amélioration de l'offre éducative au Sénégal (avec AFD) - Togo (depuis 1997): projet d'appui à la maîtrise d'ouvrage des associations de Parents d'Elèves dans les villages autour de Kévé.
<p>Aide et action Joël Bedos 0155 25 70 45 partenariats@aide-et-action.org site : www.aide-et-action.org</p>	<p>Principale ONG française engagée dans l'éducation, en zones urbaines et rurales. Engagée notamment à Madagascar, au Togo, au Burkina Faso, au Rwanda, en Tanzanie, au Sénégal, en Guinée. Cf. site</p>
<p>ATD quart monde Huguette Redegeld Responsable du forum permanent forum.permanent@atd-quartmonde.org 01 30 36 22 16</p>	<p>Lancement à Ouagadougou (Burkina Faaso) en 1984 de la « Cour aux 100 métiers ». Centre de formation pré-professionnelle informel qui offre la possibilité à des jeunes des rues de se former à des métiers</p>

<p>site : www.atd-quartmonde.org</p>	<p>artisans (maçonnerie, menuiserie...). A la demande de ces jeunes, élaboration à partir de 2001 d'un programme de « renouement familial » afin de retisser des liens avec les jeunes, leur famille et la communauté rurale dont ils sont issus.</p>
<p>Culture et développement Lydia Cherifi Chargée de communication 04 76 46 80 29 lydia.ced@wanadoo.fr site : www.culture-developpement.asso.fr</p>	<p>Projet Radio Lire dans la région de Tombouctou (promotion de la lecture).</p>
<p>Enfance et partage Hélène Beaufranc Responsable du pôle Afrique 01 55 25 65 65 contacts@enfance-et-partage.org site : www.enfance-et-partage.org</p>	<p>ONG engagée surtout en zones urbaines mais mène un projet en milieu rural au Togo auprès d'enfants de parents aveugles.</p>
<p>ERM (Enfants réfugiés du monde) Isabelle de Reynal Responsable du service psycho-pédagogique 01 48 59 60 29 erm@enfantsrefugiesdumonde.org site : www.enfantsrefugiesdumonde.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de formation des personnels de santé (sages-femmes, infirmières, etc. des camps de réfugiés saharais) en Algérie. - Soutien pédagogique à deux centres socioculturels communautaires pour les enfants jeunes et les familles du district de Kamanyi (Rwanda).
<p>ESSOR^[2] Essor soutien, formation, réalisation (membre du CFSI) Jean-Philippe Delgrange Directeur 03 20 83 04 15 essor@nordnet.fr site : www.essor-ong.org</p>	<p>Projet pluridisciplinaire dans trois quartiers périphériques de Beira, au Mozambique, dont le quartier rural de Muavi.</p>
<p>ESSOR Échanges sud sud-ouest en milieu rural Baudriller Sophie Directrice 05 61 73 36 25 essor.siege@wanadoo.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation à l'environnement dans les écoles en Guinée. - Formation technique de base dans le cadre de projets de développement rural (agroforesterie et arboriculture fruitière principalement).
<p>F3E Laurent Denis l.denis@f3e.asso.fr 01 44 83 03 55 site : www.f3e.asso.fr</p>	<p>Réalisation d'évaluations (aide méthodologique à des évaluations de projets), d'études préalables (validation d'une stratégie par exemple) et transversales (confrontation de pratiques de plusieurs ONG/ASI).</p>
<p>Frères des hommes (FDH) Patrice Communal</p>	<p>Projet de dynamisation de la menuiserie artisanale de qualité dans deux districts</p>

<p>afri@fdh.org 01 55 42 62 62 site : www.france-fdh.org</p>	<p>ruraux du Rwanda.</p>
<p>GER Guilde européenne du Raid Sabine de Soyres Coordinatrice missionsdefrance@la-guilde.org 01 43 26 97 52 site : www.la-guilde.org</p>	<p>Activités menées par des équipes de bénévoles de la Guilde recrutées en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mali (région de Gao) : <u>sensibilisation</u> à la scolarisation (notamment auprès des mères de famille) par la discussion et des animations culturelles (théâtre de marionnettes par ex), remise à niveau des instituteurs en Français, apport de matériel scolaire. - Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et en partenariat avec les ministères de la santé respectifs: éducation à la santé par la diffusion de carnets de santé, sensibilisation à l'importance des vaccinations. Actions menées par des étudiants français en médecine et des infirmières.
<p>GRAF Groupement des retraités éducateurs sans frontières Henri Vilette Délégué général 01 55 26 90 10 secretariat@gref.asso.fr site : www.gref.asso.fr</p>	<p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau d'aide décentralisé à l'enseignement de base au Burkina Faso (RADEB) - Appui aux partenariats pour l'amélioration de l'éducation dans les communes du Djombuxu (Mali) - Développement intégré du village de Khandane (Sénégal)
<p>Initiative développement (ID) Caroline Vignon Responsable du projet Comores c.vignon@id-ong.org 05 49 60 89 66 site : id-ong.org</p>	<p>En partenariat avec Partage (ID maître d'œuvre) : projet pluridisciplinaire de développement intégré aux Comores: formation, mise en réseau des enseignants mise en réseau d'enseignants, diffusion des méthodes de pédagogie active, préscolarisation.</p>
<p>Inter Aide Anne Carpentier Responsable du réseau « Pratiques » 01 39 02 38 59 pratiques@interaide.org site : www.interaide.org</p>	<p>Trois programmes en Afrique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Malawi (éducation à l'hygiène, prévention Sida notamment). - Madagascar (développement de la riziculture). - Ethiopie (volet « formation » d'un projet de lutte contre l'érosion des sols et diversification des cultures). <p>Animation du réseau « Pratiques », d'ONG né en 1997 à l'initiative commune d'Inter Aide, d'ID et d'Essor (Nord). Réseau</p>

	d'échange d'idées et d'expériences sur les questions de développement, « Pratiques » dispose d'une rubrique « Education – Appui aux écoles rurales » (www.interaide.org/pratiques/)
<p align="center">Partage Nathalie Mouzay Responsable des programmes Hélène Barbier helene.barbier@partage.org nathalie.mouzay@partage.org 03 44 20 92 92 site : www.partage.org</p>	<p>Projet aux Comores en partenariat avec ID (cf. ci-dessus)</p> <p>A Madagascar, projet avec des familles rurales ayant émigré en ville et désirant retourner à la campagne.</p>
<p align="center">Secours populaire français Monique Bory Responsable du secteur Afrique monique.bory@secourspopulaire.asso.fr Corinne Chaigne Directrice opérationnelle de la solidarité mondiale corinne.chaigne@secourspopulaire.asso.fr 01 44 78 21 00 site : www.secourspopulaire.asso.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Togo: des taxis motos pour une meilleure prévention Sida - Rwanda: mise en place d'une fondation « jeunesse, citoyenneté et solidarité » avec la création, dans le village de Rwanbutenge, d'un centre d'animation et de formation pour jeunes et adultes.
<p align="center">Touiza Solidarité Mohamed Khandriche Secrétaire Général touiza.solidarite@wanadoo.fr 04 91 33 15 02 site non encore disponible</p>	<p>Projets menés essentiellement en Algérie et au Maroc dans des écoles primaires publiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - chantiers de jeunes en zones rurales (réhabilitation d'écoles notamment) ; - initiation à l'informatique ; - éducation à l'environnement ; <p>Animations pour les enfants dans des parcs naturels (éducation à l'environnement notamment).</p> <p>Projet de formation de petits chefs d'entreprises apicoles en milieu rural algérien.</p>
3. Associations d'éducation populaire	
<p align="center">CEMEA^[3] (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) Fabrice Mongiat Directeur du Département des politiques et pratiques européennes et internationales (DREI) 01 53 26 24 03 fmongiat@cemea.asso.fr drei@cemea.asso.fr</p>	<p>Petite enfance avec, notamment, la création de « clos d'enfants » (une quinzaine de petits encadrés par trois femmes) avec, en parallèle, des sessions de formation en puériculture de ces « mères éducatrices ». (Bénin, Mali, Sénégal).</p>

<p>site : www.cemea.asso.fr site de la FICEMEA : www.ficemea.org</p>	
<p>La LFEEP (La Ligue de l'Enseignement) Céline Gapenne Responsable des relations internationales 01 43 58 97 97 cgapenne@laligue.org site : www.laligue.org</p>	<p>Soutien à l'éducation au Maroc (surtout petite enfance):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagne « Pas d'école, pas d'avenir, Soutenons l'éducation au Maroc » (collecte de fonds qui seront redistribués à Solidarité laïque pour mise ne place de projets, 3-16 mai 2004). - Exemples de projets dans la région de Souss Mass Draa : soutien à 5 écoles avec encouragement du préscolaire en milieu rural. <p>Et aussi : Préscolaire au Burkina. Mise en réseau des instituteurs au Sénégal.</p>
<p>Francas Jean-Yves Crenn Délégué national jvcrenn@francas.asso.fr 01 44 64 21 63 site : www.francas.asso.fr</p>	<p>Education non formelle: -formation d'animateurs de centres de loisirs; -accueil de jeunes et d'enfants algériens en Bretagne dans le cadre de camps d'été ; -partenariat avec Solidarité laïque au Maroc (Programme d'appui à la société civile marocaine, aux droits des femmes et à l'éducation) ;</p>
<p>4. Associations confessionnelles organismes de mission</p>	
<p>CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) Philippe Mayol Responsable du secteur Afrique 01 44 82 80 00 p.mayol@ccfd.asso.fr site : www.ccfid.asso.fr</p>	<p>En milieu rural, consolidation des organisations paysannes, notamment par le biais de la formation, dans un but de dynamisation de la production, d'innovation en matière de transformation agricole et d'amélioration l'efficacité et de la rigueur de la gestion. D'une façon plus générale, la consolidation de la société civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mali: projet d'appui aux initiatives des migrants de la région de Kayes. Formation des communautés villageoises aux savoirs de base pour la gestion d'un nouveau système de distribution de l'eau. - Soudan: lutter contre la faim avec les populations déplacées de la zone de Payan de Tali. Création de nouveaux forages et puits avec

	formation de mécaniciens chargés de réparer les pompes si nécessaire.
<p>DCC Département catholique pour la coopération Denis Thion Directeur dcc@ladcc.org 01 45 65 96 65</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi de volontaires comme enseignants en brousse : ex/instituteurs/truces dans le village de Maratandro (Madagascar).
<p>DEFAP Département français d'action apostolique Denis Brante Relations solidarité internationale Philippe Mary Animation formation information 01 42 34 55 55 defap.rsi@protestants.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux écoles primaires protestantes du Bénin et Togo (jardins scolaires, formations d'enseignants, formations de formateurs, création d'un manuel agropastoral) dans le cadre du Réseau écoles développement (RED). - Envoi d'instituteurs et d'enseignants dans des écoles de brousse.
<p>Secours catholique caritas Marianne Le Gall Chargée des programmes Afrique marianne-le-gall@secours-catholique.asso.fr 01 45 49 73 31/ 75 84 site : www.secours-catholique.asso.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Angola: alphabétisation des jeunes dans la région de Malanje. - Bénin: formation des femmes et des jeunes filles et renforcement de leur rôle économique.
<p>Secours islamique france Wahid Abassi Responsable de la communication internationale wahid@netcourrier.com 01 49 17 17 17 site : www.secours-islamique.org</p>	Programme au Soudan en partenariat avec l'UNICEF.
<p>SEL Service d'entraide et de liaison Gérard Bos Directeur des projets gbos@selfrance.org 01 46 65 83 03 site : www.selfrance.org</p>	ASI/ONG protestante. Appui à différents types de projets dont des projets en langue maternelle. Soutient par exemple des sessions annuelles d'alphabétisation en langue Moore dans différentes provinces du Burkina Faso (Kadiogi, Houet, Passoré, Bulkiemdé notamment).
5. Collectifs	
<p>CFSI Comité français pour la solidarité internationale Jean-Louis Vielajus Délégué Général</p>	Initiative FAPAFE (les autres initiatives étant menées par les 14 associations membres).

<p>01 44 83 88 50 vielajus@cfsi.asso.fr site : www.cfsi.asso.fr</p>	
<p>FAFRAD Fédération des associations franco-africaines de développement) Yéra Dembélé (Monsieur) vera@fafrad.org 01 41 50 10 02 site : www.fafrad.org</p>	<p>Collectif d'associations africaines et franco-africaines en France. Appui et participation éventuelle à des projets menés par ces associations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bénin (village de Sakélé, près de Lomé) : alphabétisation et formation des femmes. - Mali (village de Madihawaya, région de Kayes): éducation primaire formelle.
<p>Inter-réseaux Anne Lothoré 01 42 46 57 13 anne.lothore@inter-reseaux.net site : www.inter-reseaux.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau d'acteurs du développement rural (africains et français). - Groupe de réflexion sur les formations rurales.
<p>Peuples solidaires Audrey Lemoine (Secteur Afrique) audrey.lemoine@peuples-solidaires.org Hafida Elkhallouki (chargée de communication) hafida.elkhallouki@peuple-solidaires.org 01 48 58 21 85 site : www.peuples-solidaires.org</p>	<p>Fédération d'environ 80 associations françaises. Mènent peu de projets en son nom propre sauf au Burkina Faso : appui à la structuration d'une organisation paysanne (conseil, suivi...) et sécurité alimentaire avec de nombreux volets consacrés à la formation dont un volet « alphabétisation fonctionnelle des femmes ».</p>
<p>Solidarité laïque Roland Biache (Délégué général) Carole Coupez Chargée de mission Éducation au développement 01 45 35 13 13 rbiache@solidarite-laique.asso.fr ccoupez@solidarite-laique.asso.fr site : www.solidarite-laique.asso.fr</p>	<p>Exemples:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maroc: programmes d'appui à la société civile marocaine, aux droits des femmes et à l'éducation (partenariat CEMEA, Francas, GREF, LFEEP). - Sénégal: programme d'appui à la réforme de l'éducation (partenariat LFEEP et GREF). - Bénin: programme de parrainage d'enfants. - Mali: construction d'une école dans le village de Kandia (région de Soroma). Partenariat avec l'Association des ressortissants de Kandia en France.
<p>6. Fondations</p>	
<p>Fondation france libertés Afifa Karmous Responsable de la région Afrique afifa.karmous@france-libertes.fr 01 53 25 10 04</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Extrême nord du Mali: construction de salles de classe pour les enfants touaregs de Tin Zaouaten (soutien à l'association Aratane N'Adrar N'Iforas) ;

<p>site : www.france-libertes.fr</p>	<p>- Millenia: projet artistique de scolarisation dans différentes écoles défavorisées du monde (soutien à l'association Méharées).</p>
<p>7. Syndicats/ ONG oeuvrant pour le compte d'un syndicat</p>	
<p>AFDI Agriculteurs français et développement international Samuel Dieval et Jeff Nosmas samuel.dieval@afdi-opa.org jeff.nosmas@afdi-opa.org 01 45 62 25 54 site : www.afdi-opa.org</p>	<p>Projet d'amélioration de la formation de base et de l'accès à l'information (ouverture de centres d'alphabétisation fonctionnelle) dans le cadre du projet « La Maison Des Paysans du sud-ouest malgache » lancé en 1998. (partenariat CIRAD, MAE)</p>
<p>8. Associations de migrants en France</p>	
<p>GRDR Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural Mme Dominique Dupain Secrétaire Générale 01 48 57 75 80 grdr@wanadoo.fr site : www.grdr.org</p>	<p>Appui à des migrants porteurs de projets de développement dans leurs villages d'origine (Mali, Sénégal, Mauritanie).</p>
<p>9. Associations de jumelage</p>	
<p>Association longjumeau Afrique Didier Karger Président didier.karger@alcatel.fr 01 69 76 95 81 site : www.longjumeau.afrique.free.fr/</p>	<p>Jumelage de la ville de Longjumeau (Essonne) avec le village de Bamba (Mali): jardins scolaires, cantines scolaires, radios rurales.</p>
<p>10. organismes / instituts de recherche</p>	
<p>CIRAD Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (organisme public mais de droit privé avec statut d'association) Florent Maraux Visiting Scientist in FAO florent.maraux@fao.org Marie-Rose Mercoiret Département Tera du CIRAD</p>	<p>Création en 1995 du réseau Agriculture paysanne et modernisation (APM-Afrique) regroupant des responsables paysans africains, des membres d'ONG ou des institutions de recherche engagées dans l'appui à des organisations paysannes. Les diverses actions menées ont débouché sur la mise en place d'un programme de formation des responsables d'organisations : l'Université Paysanne (UPAFA) qui, contrairement à ce qu'indique son nom, n'est</p>

<p>mercoiret@cirad.fr 04 67 61 59 07</p>	<p>pas un organisme d'enseignement supérieur.</p>
<p>Gretaf international Groupe d'étude sur l'éducation en Afrique) Cheikh T.Dem (Président) Michel de Beauvais ctdem@wanadoo.fr michel.debeauvais@wanadoo.fr 01 45 74 28 65 site : www.gretaf.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> - programme CAPNAT (renforcement des capacités nationales) : renforcement des capacités nationales en matière de planification et de diagnostic de l'EPT. Depuis 1991, organisation de 7 stages régionaux de perfectionnement en planification de l'Education de base pour formateurs africains (France et Afrique); - programme AFEDBA (Education de base en Afrique) : observatoire permanent de l'éducation de base en Afrique francophone. Création et suivi d'une base de données et d'indicateurs par pays; - programme de documentation depuis 1991: inventaire systématique des travaux relatifs à l'éducation de base pour tous dans les pays francophones d'Afrique.
<p>IRAM Institut de recherches et d'application des méthodes de développement Christian Fusillier c.fusillier@iram-fr.org 01 44 08 67 67 Etienne Beaudoux ebeaudoux@club-internet.fr site : www.iram-fr.org</p>	<p>Intervention dans les domaines des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire, des organisations rurales et de la micro entreprise, du financement local /microfinance, du développement local et de la gestion des ressources naturelles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'études qualitatives; - conseil en formulation et analyse des politiques sectorielles; - évaluations; - renforcement des partenariats du Sud (animation du réseau Risome) ; - mise en place d'actions de formation mais très peu concernent l'éducation de base.
<p>11. Écoles d'ingénieurs</p>	
<p>ENFA École nationale de formation agronomique Bureau de la coopération internationale Monique Montagne monique.montagne@educagri.fr 05 61 75 32 85 site : www.enfa.educagri.fr</p>	<p>Formation professionnelle initiale et continue des enseignants et formateurs de l'enseignement agricole en France. Parallèlement, actions de coopération internationale. Pour l'année 2002-2003:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Burkina Faso (stage de formation à l'Education au développement). - Maroc: actions de formations liées à

	l'appui à l'installation de jeunes en milieu rural.
<p>CNEARC Centre national d'études agronomiques des régions chaudes Michel Brochet (Directeur de la Direction des relations internationales et de la valorisation) Isabelle Touzard (Responsable du secteur Ingénierie de formation) 04 67 61 70 07 brochet.m@cnearc.fr touzard@cnearc.fr site : www.cnearc.fr</p>	<p>A l'international : appui aux programmes de développement rural (expertise, organisation d'ateliers d'échanges...), ingénierie des dispositifs de formation (rénovation des formations professionnelles agricoles, formation de formateurs) partenariat avec des établissements d'enseignement agricole, coproduction de ressources pédagogiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - En partenariat avec Anamorphose, mise en place du volet « Formation de formateurs » du projet de professionnalisation des formations de l'ENAE de Tolo (Guinée). - Au Sénégal, appui à la réforme des dispositifs de formations agricoles. Mise en place de deux groupes régionaux d'ingénierie de formation et analyse de la demande en formations par des enquêtes réalisées auprès de familles rurales. Réflexion sur la cohérence ou non des formations agricoles avec la demande sociale qui irait plutôt vers l'éducation de base.

12. ONG/ASI de plaidoyer	
<p>AGIR ICI Nicolas Guihard Responsable des programmes d'accès aux services de base nguihard@agirici.org 01 56 98 24 40 site : www.agirici.org</p>	<p>Campagnes, plaidoyers. Novembre 2004 : lancement prévu d'une campagne sur l'éducation de base autour du thème du genre et des frais de scolarité comme raison principale des disparités sexo-spécifiques. En partenariat avec Solidarité Laïque et Aide et Action, préparation de la prochaine semaine de la CME (Campagne Mondiale pour l'Education, 2005) qui portera sur ce problème du genre.</p>
13. Comités français d'ONG internationales et d'organisations internationales non-gouvernementales	
<p>CARE France David Bridier Responsable du secteur Afrique bridier@carefrance.org Grégoire de Sachy</p>	<p>Activités de formation dans le cadre d'un programme médical en République démocratique du Congo (appui aux soins de santé primaire dans le sud de la Province du Maniema).</p>

<p>Responsable des programmes 01 53 19 89 89 (tel/fax) site : www.carefrance.org</p>	
<p>Comité français pour l'UNICEF Bernadette Puiseux Commission coopération bpuisseux@unicef.fr 01 44 39 77 41 site : www.unicef.asso.fr</p>	<p>Projet « Droit à l'éducation pour tous les enfants » au Maroc avec attention particulière portée aux petites filles en zones rurales et à la pré scolarisation en milieu rural (provinces d'Al Haouz et d'Essaouira).</p>
<p>ENDA - Europe Farid Yaker Coordinateur f.yaker.enda@wanadoo.fr 01 44 93 87 40 site : www.enda-europe.org</p>	<p>Actions menées prioritairement en zones urbaines (Madagascar: formation d'animateurs éducatifs dans le cadre du projet de valorisation sociale de la population défavorisée et Sénégal: formation à la gestion de l'eau dans le cadre d'un projet d'approvisionnement en eau potable). Ceci étant, le Programme Concerté Maroc (développement local avec renforcement des capacités) touche des zones appelées « rurbaines » par leurs bénéficiaires. Enfin, un projet de sensibilisation à l'hygiène en zones rurales est mené hors de notre champ d'étude, en République dominicaine.</p>

<p>Fédération internationale pour l'éducation des parents (FIEP) Micheline Ducray Déléguée générale France et représentante de la FIEP à l'UNESCO 01 48 25 27 11 (tel/fax) micheline.ducray@wanadoo.fr</p>	<p>Organisation internationale non gouvernementale dont le siège social est en France. Actions menées au nom de la fédération: Burkina Faso: éducation des filles en milieu rural. Sensibilisation des parents pour les inciter à libérer les petites filles de leurs tâches ménagères afin qu'elles puissent suivre une scolarité normale. Maroc: éducation non formelle des femmes dans les zones rurales.</p>
<p>Mouvement mondial des mères, France (MMMMF) Françoise Blin Secrétaire Générale mmmf@club-internet.fr 01 42 88 27 28 site : www.mmmf.org</p>	<p>Participation au Sommet mondial de l'Enfance (New York, mai 2002) et Colloque international organisé par le MMMInternational sur le thème « Les mères acteurs de paix. Comment ? » (Beyrouth du 15 au 19 octobre 2003). Emissions radiophoniques diffusées dans différents pays d'Afrique francophone (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mali, Tchad, Togo).</p>
<p>OMEP Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire Martine Abdallah Pretceille (Présidente du Comité français) Colette Durand (représentante auprès de l'UNESCO) durand.colette@wanadoo.fr 01 45 32 49 12</p>	<p>Exemple de trois initiatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Prêts pour l'école maternelle: points de repères pour les parents" (45 pages), brochure réalisée par l'OMEP-France et publiée par l'Unité petite enfance et éducation familiale de l'UNESCO à l'occasion du Forum de Dakar, en avril 2000 - Série d'émissions sur la Petite enfance proposées par Colette Durant, alors présidente du comité français, et différentes expertes en préscolarisation, sur les ondes de RFI (2001). - Diffusion de cassettes avec comptines pour enfants en français. Partenariat OMEP-France, UNESCO et Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

GRAF (Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières)

Nom du projet: Réseau d'aide décentralisé à l'enseignement de base au Burkina Faso (RADEB).

Objectif général: mise en réseau des communautés éducatives afin d'accroître l'offre et la qualité de l'éducation de base.

Pay : Burkina Faso.

ONG/ASI: GRAF- Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières – 3, rue de La Chapelle 75018 Paris- 01 55 26 90 10 – secretariat@gref.asso.fr – Responsable du programme: Ernest Hajzler – ernest.hajzler@freesbee.fr - site : www.gref.asso.fr

Partenaires locaux: MEBA (Ministère burkinabé de l'enseignement de base et de l'alphabétisation), associations locales de parents d'élèves.

Principes généraux

Partant du principe que c'est à l'État en premier lieu d'assurer les besoins en éducation, le GRAF, Groupement des éducateurs retraités, s'engage à respecter les impératifs fixés par le gouvernement du pays où l'association compte intervenir. L'objectif principal de son action dans l'éducation formelle de base est l'augmentation des taux d'alphabétisation et de scolarisation par l'**appui aux acteurs éducatifs** (enseignants, cadres de l'éducation, associations de parents d'élèves, associations de mères éducatrices) et l'amélioration du système éducatif (organisation de la scolarité, objectifs, programmes, progressions annuelles). Les valeurs de référence du GRAF impliquent le respect des partenaires locaux, de l'enfant et des différences culturelles. Une attention particulière est portée à la coopération avec les acteurs locaux et à la responsabilisation de ces derniers afin d'assurer la pérennisation des projets. La participation du GRAF ne vient d'ailleurs qu'en appui à des projets locaux ou nationaux, associatifs ou institutionnels, en cours ou en voie de constitution.

Le réseau RADEB

Présent au Burkina Faso depuis dix ans, le GRAF a une bonne connaissance des problèmes que rencontre le développement de l'éducation de base, priorité de l'Etat burkinabé. Lancé en 2002, mais précédé d'un programme similaire appelé PREIM, le projet RADEB (Réseau d'aide décentralisé à l'enseignement de base) touche quatre provinces du Burkina Faso (Boulgou, Gnagna, Nahouri, Zounwéogo et Ouagadougou) et est orienté prioritairement vers les écoles de brousse qui sont les plus défavorisées. Dans une action concertée d'appui décentralisé aux responsables provinciaux, avec l'appui du MEBA, le projet cherche à améliorer l'environnement de l'apprentissage scolaire. Afin de **mettre en réseau les communautés éducatives** (instituteurs, parents d'élèves regroupés en associations dites « A.P.E. », responsables politiques locaux etc.), chacune de ces quatre provinces s'est dotée d'un « **coordinateur provincial** », enseignant mis à disposition par le MEBA et placé sous la direction du directeur provincial de l'enseignement de base. Tout le réseau mis en place par le GRAF et les institutions scolaires burkinabé repose donc sur les activités de ces quatre coordinateurs. Chaque coordinateur est chargé d'assurer la liaison entre une quinzaine d'écoles par des déplacements réguliers. Par ailleurs, une réunion regroupant les quatre coordinateurs est organisée en début et à la fin de l'année scolaire afin de mieux coordonner leurs actions respectives. L'idée de doter les coordinateurs d'un téléphone portable ou/et d'un ordinateur portable avec connexion [Internet](#) est actuellement à l'étude par le GRAF.

Les objectifs spécifiques de cette mise en réseau sont la réduction des disparités géographiques, sociales et sexo-spécifiques et l'intégration de l'élève dans son milieu. Pour ce faire, le GREF a décidé de travailler auprès des instituteurs, des parents d'élèves et de leurs associations, en coopération avec le personnel encadrant les établissements scolaires de ces quatre provinces. Dans les provinces concernées, par extension progressive à une dizaine d'écoles par province, le GREF est venu en appui à la recherche de pratiques innovantes, a incité à l'échange d'expériences dans le cadre du réseau pour aller vers la construction d'outils transposables. **Parties de la création de jardins potagers scolaires**, les activités mises en place grâce à cette mise en réseau sont aujourd'hui assez diverses : formation professionnelle artisanale de base dans le cadre des jardins scolaires comme le forage ou la construction de clôtures, appui à la promotion de la scolarisation des filles, amélioration de l'hygiène et de l'alimentation des élèves (notamment par un contrôle plus régulier de la qualité de l'eau et la diffusion de trousseaux de soins primaires dans chaque école).

Fort de son expérience en matière de pédagogie, le GREF, en tant qu'**association de solidarité internationale de formation**, a cherché à développer, dans le cadre de ce projet, des méthodes d'enseignement actives et innovantes, en s'appuyant notamment sur les **activités pratiques** (jardins scolaires) et sur la **pédagogie des grands groupes** appliquée à la lecture, et tente d'appuyer la coopération entre les membres locaux du secteur éducatif et la coopération entre enseignants, parents et personnes ressources.

Points forts

Partenariat efficace avec les institutions nationales et locales et bonne appropriation du réseau par ses membres, notamment par la nomination des coordinateurs provinciaux. Effort soutenu, de la part du GREF, de transmission des méthodes d'enseignement actives et innovantes que les enseignants locaux ont encore du mal à s'approprier.

Ce projet, axé essentiellement sur l'accès et la qualité, répond entièrement aux critères de EPR.

CFSI : Comité français pour la Solidarité internationale

Nom de l'initiative: **FAPAFE (Fonds d'appui aux partenariats entre acteurs de la formation professionnelle de l'éducation)**

Objectif général: mise en relation d'acteurs locaux autour de l'enjeu : accès à l'éducation de base et à la formation professionnelle

Pays: France

ONG/ASI: CFSI – 32, rue Le Peletier – 75009 Paris – 01 44 83 88 50 – cfsi@globenet.org – www.cfsi.asso.fr en collaboration avec les Ministère des Affaires étrangères

La création du FAPAFE remonte à l'année 2000, lors de la conférence de Dakar, et au séminaire UNESCO/Banque mondiale qui a suivi sur la contribution des ONG/OSC à la réalisation des objectifs d'EPT en Afrique sub-saharienne (Bamako, décembre 2000) et que nous avons déjà mentionné. Ces deux rencontres ont appelé les ONG à promouvoir des **partenariats entre les États, leurs services déconcentrés et les acteurs de la société civile mais aussi entre acteurs de la société civile eux-mêmes et donc entre associations de solidarité internationale**. Parti du double constat qu'une coordination entre acteurs était un gage de réussite des projets et qu'un État ne pouvait assumer à lui seul la mise en œuvre des objectifs d'Éducation pour Tous, ni de ceux définis lors du Sommet mondial pour l'Alimentation (1996), un ensemble d'ONG s'est constitué en "groupe éducation et concertation " au sein de la Commission Coopération et Développement (**COCODEV**), instance spécifique de concertation entre les ONG/ASI et les pouvoirs publics français créée en 1983. Le CFSI, qui faisait partie de ce collectif, a accepté de gérer ce dispositif appelé FAPAFE (Fonds d'Appui aux Partenariats entre Acteurs de la Formation professionnelle de l'Éducation) et mis en place officiellement en 2001 avec l'aide du Ministère français des Affaires étrangères.

L'idée lancée était celle d'un **fonds destiné à soutenir des initiatives de mise en relation d'acteurs locaux autour de l'enjeu de l'éducation de base et de la formation professionnelle**. Le Ministère des Affaires étrangères a accepté de mettre à disposition des moyens pour mener différentes activités propres à développer les partenariats dans les pays du Sud visant à renforcer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle. Le dispositif qui a résulté de cette initiative a été piloté par un Comité d'Orientation de 15 membres rassemblant trois ministères (MAE, Education nationale et Agriculture), un organisme de coopération internationale (l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique, ADEA) et des réseaux et organismes de solidarité internationale.

Ce fonds de 260 000 euros, dont la gestion a été confiée au CFSI, a fonctionné sous forme d'appel à propositions adressé aux ONG, collectivités locales et réseaux français. Parmi les cinquante projets reçus, 15 ont été retenus et financés. L'initiative s'est terminée en **octobre 2003** par un **atelier final** auquel ont participé une soixantaine de personnes dont 15 représentants des PVD (Pays en voie de développement) des projets concernés. Cet atelier a permis de capitaliser les projets menés, de les évaluer et d'analyser ensemble l'impact de l'initiative FAPAFE.

Le FAPAFE a soutenu 15 initiatives de mise en relation d'acteurs locaux autour de l'enjeu de l'Éducation Pour Tous. Tous les projets, bien sûr, ne concernaient pas l'Afrique^[4]. Nous

présenterons ici un des quinze projets sélectionnés qui entre dans le cadre de notre étude : appui aux partenariats pour l'amélioration de l'éducation dans 5 communes du **Djombuxu** (dit aussi « Diombougou », Mali). Le projet a été mené par le GREF en partenariat avec les cinq communes en question et une ONG malienne, l'AVRL.

Points forts

Réflexion sur l'efficacité du FAPAFE et plus généralement sur l'impact des partenariats dans la réalisation des objectifs d'EPR et en particulier d'EPT, dans un contexte de décentralisation et de déconcentration, notamment en Afrique.

GRAF (Groupement des retraités éducateurs sans frontières)

(dans le cadre de l'initiative FAPAFE)

Nom du projet: Appui aux partenariats pour l'amélioration de l'éducation dans les communes du Djombuxu.

Objectif principal: accroissement et amélioration des capacités éducatives des cinq communes partenaires par une mise en réseau des acteurs locaux.

Pays: Mali.

ONG/ASI: GRAF- Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières – 3, rue de La Chapelle 75018 Paris- 01 55 26 90 10 – secretariat@gref.asso.fr – site : www.gref.asso.fr dans le cadre du projet FAPAFE.

Partenaires locaux : principalement les 5 communes en question avec en particulier le Maire de la commune de Maréna-Djombuxu, Moussa Cissé (Président du CPCD, Comité de pilotage des Communes du Djombuxu), et l'ONG malienne AVRL.

Le projet d'appui aux partenariats pour l'amélioration et le renforcement du système éducatif concerne les 5 communes maliennes du Djombuxu, liées par un passé et des enjeux de développement communs : les communes rurales de Kolimbiné (9 villages), de Maréna Diomboxu (8 villages), de Ségala (19 villages), de Marintoumania (10 villages) et la commune urbaine de Koniakary (une agglomération).

Contexte et démarrage

Dans une **logique de décentralisation**, préconisée par la Constitution malienne de 1992, les communes partagent certains pouvoirs avec l'État. Depuis cette date, l'éducation, qu'elle soit formelle ou non formelle, primaire ou préscolaire, relève donc des compétences spécifiques des communes. Ce transfert de responsabilité vise à permis une plus grande implication de la société locale dans l'extension, la gestion et l'amélioration de l'éducation et par là il a augmenté le taux de fréquentation dans les écoles et a favorisé la réflexion sur la qualité de l'éducation. En ce qui concerne les écoles, grâce à la forte implication financière et associative des migrants dans le développement de leurs villages d'origine, il existait, au moment où a été lancé le projet en avril 2002, quelque 17 établissements scolaires dans le Diomboxu, au moins un dans chaque commune, et quelques centres d'alphabétisation d'adultes. Toutefois, bien des villages n'en étaient pas encore pourvus de telle sorte que le taux global de scolarisation n'atteignait pas les 50 %. Et là où les écoles existaient, les problèmes étaient encore nombreux (manque d'infrastructures, de mobilier et surtout de personnel enseignant et de matériel pédagogique, déperdition scolaire, inadaptation des programmes scolaires aux réalités locales, inégalité de formation du personnel enseignant...). Le taux d'analphabétisme y était donc l'un des plus élevés du pays.

Aussi, une **réflexion était-elle nécessaire sur une amélioration de la qualité de l'éducation des populations rurales** en relation avec les perspectives de développement de la région. La décentralisation a permis que cette réflexion soit menée en commun par tous les acteurs susceptibles d'être concernés par l'éducation et la formation : élèves, enseignants, parents d'élèves avec leurs associations (A.P.E.), Services déconcentrés de l'État, élus locaux, milieux professionnels, autres acteurs du développement et de la société civile. Les **5 communes du Djombuxu se sont concertées** et ont fait réaliser un "diagnostic de territoire" suivi d'une action dite "Programme de formation des élus et leaders associatifs", dirigée par un **Comité**

de Pilotage des communes du Djombuxu (CPCD) composé de 2 membres de chaque commune. Ce programme de formation a débuté en novembre 2000 et s'est terminé en juin 2001, avec comme partenaire financier une ONG suisse et comme partenaire technique une ONG kayesienne, "AVRL" (Association de valorisation des ressources locales).

Simultanément, en France, sous l'impulsion du Conseil communal de Maréna, les associations de ressortissants des villages de cette Commune se sont fédérées en une "Association du comité communal de Maréna en France" (CCMDF) qui coordonne les initiatives de développement qu'ils soutiennent dans leurs villages respectifs.

Le projet

Le projet en question, qui a démarré en avril 2002, vise à accroître et améliorer les capacités éducatives à offrir aux habitants des cinq communes partenaires. Pour ce faire, le Comité de pilotage (CPCD) a tenté:

- **d'impliquer plus activement et collectivement (mise en réseau) les acteurs locaux** dans la réflexion sur l'éducation et la gestion des dispositifs éducatifs. Ce volet s'est traduit par différentes activités dont la mise à disposition des responsables éducatifs de documents de référence dans le domaine de l'éducation, la constitution d'un répertoire sur les programmes et les acteurs intervenant au Djombuxu dans le domaine de l'éducation, l'organisation d'échanges et de concertation locale entre différents acteurs, le renforcement des liens entre les communes partenaires et les services déconcentrés de l'Etat, notamment par un appui au Centre d'animation pédagogique (CAP)-rive droite du fleuve Sénégal.

- **de valoriser, mobiliser et consolider les compétences des institutions et des personnes ressources locales** (artisans, enseignants, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, associations de développement, parents d'élèves et autres acteurs de la société civile). Pour ce faire, le GREF et ses partenaires ont mis en place différentes activités dont la formation de base au métier d'enseignant aux enseignants de statuts différents opérant dans les territoires communaux, l'extension aux APE. (Associations de parents d'élèves) des communes du Djombuxu des formations de responsables d'APE déjà réalisées dans d'autres Cercles de la Région, une redynamisation de l'alphabétisation et la poursuite de la formation d'élus pour les responsables des commissions éducation des communes et de la Commission Intercommunale Éducation sur la gestion du système éducatif.

- **de conforter l'activité de la Commission intercommunale éducation** par la création d'un organe de mise en pratique des initiatives de mobilisation de ressources pour l'éducation et la formation.

Le CPCD travaille en partenariat avec l'ONG malienne AVRL pour mettre en œuvre les formations et planifier les différentes rencontres programmées dans le cadre du projet. L'AVRL apporte un conseil au CPCD pour l'accompagnement du projet : gestion technique et financière, rapports d'activité, etc. Le CPCD est entouré de plusieurs ONG qui sont des partenaires de longue date de la région du Djombuxu : le GREF, le GRDR, l'ADS, etc. Ils ont été associés à la conception du présent projet et ont été mobilisés régulièrement dans les actions à mettre en œuvre.

Points forts

- Les expériences d'échange que connaissent les 5 communes partenaires ont permis de poser des bases de communication entre les 5 conseils municipaux. La **solidarité**

intercommunale qui a résulté du projet sert aujourd'hui de référence aux autorités politiques et administratives de la Région de Kayes.

- Consensus fort des 5 communes partenaires autour de l'enjeu de l'éducation dans le développement communal
- Ce projet, consacré à 5 communes rurales, a contribué non seulement à la mise en réseau des acteurs locaux, mais aussi à la création d'une Commission intercommunale chargée de la mise en œuvre des initiatives de mobilisation de ressources pour l'éducation des populations rurales des 46 villages concernés

CARI (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales)

Nom du projet: **RADDO (Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis du Maghreb)**.

Objectif général: mise en réseau d'acteurs et création d'activités de développement durable visant la sauvegarde des oasis.

Région : Maghreb.

ONG/ASI: CARI – rue du Courreau – 34380 Viols le fort – 04 67 55 61 18 – cariassociation@aol.com – www.cari.asso.free.fr

Partenaires locaux : quatre ONG maghrébines membres : APEB, ASOC, Oasis Verte, Tenmiya.

En 1993, le CARI a initié un programme de formation en agroécologie, notamment aux techniques de compostage en Tunisie dans l'Oasis de Chénini, dans le but de promouvoir le développement oasien et sa sauvegarde. Ce programme a permis la création d'une association locale: l'Association de sauvegarde de l'oasis de Chénini (ASOC). Par la suite, une initiative de mise en place d'un réseau pour la sauvegarde des oasis a été lancée et des rencontres entre oasiens du Maghreb ont été organisées. Ces démarches ont abouti, en 2001, à la création du RADDO (Réseau associatif de développement durable des oasis du Maghreb). Le RADDO est un **réseau d'associations maghrébines**, en partenariat avec CARI et le CCFD (**partenaires "facilitateurs"**) en France, pour la promotion du développement durable en milieu oasien et pour la sauvegarde des oasis en tant que patrimoine économique, écologique, culturel et social de l'humanité. La fondation de ce réseau a répondu à une demande des oasiens d'Afrique, soucieux d'enrayer le déclin que subissent les oasis, notamment au Maghreb.

Désireux d'apporter son soutien aux initiatives associatives de développement, le RADDO a mis en place des **"points focaux"**, associations/ONG nationales élues pour quatre ans et chargées d'animer le réseau et de collecter et diffuser l'information relative aux actions de sauvegarde des oasis dans chaque pays membre. Quatre ONG assurent cette fonction au Maghreb : l'APEB (Association pour l'environnement de Beni Isguen, Algérie), l'ASOC (Association de sauvegarde de l'oasis de Chenin, Tunisie), Oasis Verte ou « Goulmim » (Maroc) et Tenmiya (Mauritanie). Composé de tous les points focaux, le **Comité de suivi permanent (CSP)**, auquel sont associées les deux ONG françaises, a pour mission d'assurer la poursuite et la facilitation de la concertation entre acteurs, dont l'organisation des rencontres du réseau ainsi que le suivi de l'évolution régulière de ses engagements. Un secrétariat est dirigé par le point focal (en ce moment l'association tunisienne ASOC) et veille à la coordination entre les différents membres du CSP, et entre les associations "facilitatrices" en France et les membres du RADDO. Ce secrétariat assure également la représentation du réseau dans différences internationales et nationales.

Les actions menées et visées par le RADDO concernent le **plaidoyer, la sensibilisation, la formation, le renforcement des capacités et la recherche d'actions dans tous les domaines de la vie oasienne**, en particulier la gestion des ressources naturelles, l'agriculture et la valorisation économique des spécificités et produits des oasis. Trois rencontres du réseau ont eu lieu en Tunisie, Algérie et Maroc en 2000 et 2002. Une délégation du RADDO-CARI-

APEB a porté la « déclaration des oasis » au Sommet mondial sur le Développement durable de Johannesburg (2002) et des représentants du RADDO ont participé au Forum social de Porto Allègre cette même année (Oasis Verte). Enfin, une réunion du comité de suivi a été organisée à Tunis en juin 2003 et le RADDO a participé à la 6^e Conférence des Parties de la Convention de lutte contre la désertification à Cuba en août 2003.

Le RADDO a élaboré un programme appelé **PACO** (Programme d'actions concertées des Oasis au Maghreb) dont les actions devraient débuter en janvier 2005. Il s'agit d'un programme confié au CCFD mais impliquant plusieurs associations, prévu pour une durée de 3 ans et composé de quatre volets spécifiques d'activités comportant chacune des actions de formation : (i) amélioration de la production de semences adaptées aux milieux oasiens, (ii) développement des pratiques et techniques de gestion de l'eau, (iii) valorisation des potentialités économiques des ressources naturelles oasiennes, (iv) formation et appui technique en agro écologie en s'appuyant sur l'expérience du CARI dans ce domaine.

Point fort

Bonne appropriation des activités de développement oasien par les associations locales. Création du réseau en est la preuve. D'initiateur, le CARI cherche à se maintenir plus particulièrement dans un rôle de partenaire technique sur les questions relatives à l'[agro écologie](#) et de partenaire « facilitateur ».

La composante EPR n'est pas suffisamment évidente. Il faudrait sensibiliser l'ONG CARI à une approche plus éducative.

LFEEP (La Ligue de l'Enseignement et solidarité laïque

Nom du projet: **Renforcement du réseau d'enseignants "Cauris-Education".**

Objectif général: pérennité du réseau .

Pays: Sénégal.

ONG/ASI: LFEEP – 3, rue Récamier – 75341 Paris Cedex 07 – 01 43 58 97 15 – informations@laligue.org ou cgapenne@laligue.org - www.laligue.org et Solidarité Laïque – 22, rue Corvisart – 75013 Paris – 01 45 35 13 13 – rbiache@solidarite-laique.asso.fr – www.solidarite-laique.asso.fr

Partenaires locaux : institutions éducatives nationales et régionales sénégalaises, association sénégalaise Cauris-Education.

Le PROARES

Depuis 1995, la Ligue de l'enseignement et ses partenaires (association sénégalaise Cauris, association française GREF) mènent un programme d'appui à l'enseignement au Sénégal dans les régions frontalières de la Mauritanie. Ce projet, appelé PROARES (Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Sénégal) a notamment pour objectif de développer l'accès universel à l'éducation par la formation des enseignants, la construction et la rénovation d'écoles, la fourniture d'équipements et de matériels pédagogiques et la mise en réseau des acteurs de l'éducation. Le programme suit les objectifs énoncés lors de la Conférence de Dakar (2000) et porte une attention particulière à l'accès à l'éducation de base et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Deux phases ont déjà été exécutées:

- Première phase (1995 – 1999) : 22 écoles ont été rénovées ou construites grâce au soutien de la Ligue de l'Enseignement. Le PROARES a appuyé les villageois dans la préparation des dossiers, l'exécution et le contrôle des travaux. Ce programme a également représenté un appui à la réforme de l'éducation : pédagogie active, esprit coopératif et relation école/milieu. Une quarantaine d'école ont été encadrées sur trois départements.
- Deuxième phase (1999 – 2002) : en 1999 le Programme est passé de la notion de réforme à celle de renforcement et a mis en cohérence ses objectifs avec ceux du Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) lancé par le gouvernement sénégalais. Cette deuxième phase du programme a fédéré ses axes d'intervention au sein de la démarche de projet d'école et a élargi son champ géographique par des stratégies de démultiplication et dans une logique de décentralisation: maître animateur facilitateur, école de référence dans les Cellules d'Animation Pédagogique. Il a développé les classes multigrades (plusieurs niveaux) et a encouragé la création d'outils didactiques.

Dans le cadre de ce programme, les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement ont notamment mené des chantiers de jeunes, des correspondances scolaires, des formations d'enseignants aux activités physiques et sportives et à la citoyenneté assurées par des délégués Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré) des fédérations françaises des Bouches du Rhône, de l'Isère et des Vosges.

Le réseau Cauris-Education

Depuis 2002, le **PROARES a permis de structurer un réseau d'enseignants sénégalais** (Cauris-Education). Les membres fondateurs de ce réseau d'enseignants sénégalais ont réalisé, au moment de la fondation du réseau, en 2002, une **charte** qui établit les grands principes d'adhésion au réseau. Certains concernent les **droits de l'enfant** (interdiction des châtimement corporels dans les classes, lutte contre le travail des enfants), d'autres l'**esprit coopératif** (incitation à la participation active au développement de l'école), la **relation école/milieu** particulièrement importante en milieu rural (participation aux actions de développement communautaire en encourageant les projets d'école qui tiennent compte de l'environnement même de l'école), la **pédagogie** (valorisation des travaux en groupes, notamment dans les classes à gestion complexe comme les classes à large effectif ou les classes à plusieurs niveaux) ou encore le **respect du temps d'apprentissage** (lutte contre l'absentéisme).

En 2002, le programme est entré dans sa phase de transition afin de permettre une évaluation générale des activités mises en œuvre. L'année 2003 a permis de mener toute une réflexion en France et au Sénégal, avec les partenaires de la Ligue de l'enseignement (Réseau des enseignants, Cauris, GREF, inspecteurs de l'éducation nationale au Sénégal), sur une nouvelle phase de 3 ans du programme qui a pour objectif principal la pérennité du réseau Cauris-Education. Le projet est donc actuellement dans sa troisième phase (2004-2007).

L'objectif de cette nouvelle phase, dont la mise en œuvre est prévue de septembre 2004 à septembre 2007, est le **renforcement du réseau Cauris-Education et son rayonnement**. Le projet touchera les régions de Dakar, St Louis, Matam et Tambacounda. Les objectifs spécifiques de cette nouvelle phase sont multiples:

- assurer la capacité de suivi de la coordination nationale du réseau Cauris-Education;
- mettre en place dans chaque département actif un animateur employé par le réseau qui sera chargé d'accompagner le réseau (appui logistique, formation...) et d'en assurer le suivi, la capitalisation, la communication interne (bulletin de liaison) et la correspondance scolaire;
- organiser des rencontres dans les départements et entre les départements dans un but d'échange sur les pratiques pédagogiques et les différentes activités menées;
- assurer la communication via Internet (appui à l'achat d'ordinateurs avec connexion Internet);
- organiser une rencontre nationale par an pour créer l'unité du réseau;
- développer la reconnaissance institutionnelle afin d'obtenir un détachement du Ministère de l'Education nationale sénégalais d'ici fin 2007.

Points forts

Très bon exemple de soutien et de suivi d'un projet local de mise en réseau d'enseignants. Cohérence du projet avec le Programme décennal sénégalais de l'éducation et de la formation, ainsi qu'avec les orientations d' EPR et EPT.

GREF (Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières)

Nom du projet: **Développement intégré du village de Khandane (Sénégal).**

Objectif général: Petite Enfance – Formation des femmes – Soutien pédagogique aux enseignants.

Pays: Sénégal.

ONG/ASI: GREF- Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières – 3, rue de La Chapelle 75018 Paris- 01 55 26 90 10 – secretariat@gref.asso.fr – www.gref.asso.fr – Responsable du projet : Mme Claude Hallégot-Le Stum – hallegot@club-internet.fr

Partenaires locaux: le village de Khandane, les ministères sénégalais de l'éducation, de l'agriculture et de la Santé.

Les **centres ressources** du Sénégal, conçus à partir de 1996 par le GREF, sont des espaces éducatifs et sociaux de formation et d'apprentissage. **Ouverts au départ à des groupes de femmes** pour assurer la formation nécessaire à l'ouverture et au fonctionnement de crèches parentales, ils accueillent aujourd'hui d'autres exclus de l'école. Plus que de simples centres de formation, les centres ressources sont des lieux d'échange, d'écoute et de partage, proches dans leur principe des foyers d'éducation pour les populations rurales tels qu'ils existent en France. Ils mettent en évidence les savoirs, savoir-faire et compétences individuelles pour les mettre au service de la collectivité. Les initiatives du GREF dans ce domaine montrent, depuis 1996 (initialement au Bénin), une bonne appropriation des centres par leurs bénéficiaires : les centres suscitent en effet des propositions de formateurs, valorisent et diffusent des actions en cours et répondent toujours à des demandes exprimées par les communes où ils doivent être créés.

Situé entre Dakar et St Louis, le village de Khandane est accessible par des pistes sablonneuses et a développé, tant bien que mal, des activités productives agricoles qui sont aujourd'hui ses principales ressources. Ses habitants avaient réclamé une école dès 1983 et celle-ci a été lancée en 1995 dans un magasin désaffecté. Quatre salles de classes ont finalement été construites en 1996 par l'association française La Liane-Bretagne-Afrique, en partenariat avec le Ministère sénégalais de l'Éducation et grâce au soutien de l'Association des Parents d'Élèves de cette école. C'est donc tout naturellement que le GREF s'est tourné vers ces associations pour mettre en place son projet de développement intégré du village. Le projet de "Centre ressource développement intégré de village" lancé en octobre 2003 à Khandane, près de Mecklé (Département de tivaoune, Sénégal), vise à **faire du village un centre de référence pour les villages environnants**. C'est en somme tout le village de Khandane qui est devenu un « centre de ressources ». Le projet est destiné à tous les villageois impliqués dans le développement de Khandane et en particulier aux femmes et aux enfants.

Le principe même du projet a consisté à **accompagner toute la communauté rurale à se responsabiliser par rapport à l'apprentissage des enfants** et à donner aux femmes la possibilité de laisser leurs enfants se scolariser normalement. C'est un projet de village qui a fédéré et continue à fédérer autour de lui tous les habitants de Khandane. Un Comité de suivi, qui représente les villageois, a été mis en place. Il participe à toutes les prises de décisions, au suivi du projet, à la réalisation de bilans.

Les actions ont été envisagées pour **répondre aux besoins des deux cents femmes du village, surchargées de travail et par conséquent aux besoins de leurs enfants**. C'est sur

leur demande que le GREF a permis, en collaboration avec ses partenaires, la construction de la « Maison des Enfants », à la fois crèche parentale, lieu d'information et de formation au développement économique. Au-delà de l'aspect éducatif des femmes et des enfants, cet espace permet aux femmes de se sentir accompagnées, d'accéder à l'autonomie financière par la mise en place d'activités lucratives, même modestes, et de changer le regard des autres sur elles, en premier lieu celui de leurs propres enfants. Le projet permet ainsi de lutter contre certains schémas archaïques notamment entre hommes et femmes et ce, dès la petite enfance.

Cette « Maison des enfants » a été mise en place selon les normes d'hygiène et de sécurité pour accueillir ces enfants, des responsables de crèche (bénévoles) ont été nommés et un Groupe de mères et de pères s'est formé pour en assurer le bon fonctionnement. Elle accueille une cinquantaine d'enfants de 18 mois à 3 ans, encadrés tous les jours par dix femmes bénévoles. Afin de permettre à ces femmes de pouvoir faire fonctionner durablement la Maison, le GREF dispense aux femmes des formations à l'hygiène, à la santé et à la nutrition et aux méthodes pédagogiques liées à la petite enfance. Cette formation permet aux femmes, à leur tour, de dispenser aux enfants des connaissances de base dans les disciplines les plus importantes et de mettre en place des activités d'éveil. Deux classes maternelles ont été ouvertes en 2002 et 2004 pour faire le lien entre la Maison des enfants et l'école primaire. Le cycle de l'éducation des enfants est donc aujourd'hui complet.

Le français étant la langue officielle de l'enseignement au Sénégal, tous les cours et activités au niveau primaire et préscolaire, sont dispensés en français, par des enseignants sénégalais, mais des cours d'arabe et de wolof sont aussi dispensés.

D'autres axes ont été développés dans la continuité de ces deux premiers projets d'école et de crèche parentale:

- l'appui au fonctionnement de l'école lancée en 1995 et le soutien pédagogiques aux maîtres;
- la construction de logements pour les enseignants;
- la construction de clôtures scolaires et de sanitaires dans l'école;
- la construction d'un centre de documentation/bibliothèque grâce au soutien du collectif français Solidarité laïque;
- des cours d'alphabétisation fonctionnelle dispensées dans ce centre aux femmes qui encadrent les enfants;
- la mise en place d'un service de micro crédits pour ces femmes bénévoles afin de les aider à développer des activités génératrices de revenus;
- la rénovation et l'ouverture en 2005 d'un Poste de Santé et la construction d'un logement pour l'infirmier.

Points forts

Bonne appropriation du projet par ses bénéficiaires. Forte implication des villageois à leur propre développement et prise de conscience, par toute la communauté, de l'importance de la pré scolarisation. Pertinence du projet : conçu à la fois pour les femmes et pour les enfants et toute la population, y compris les neuf villages satellites qui scolarisent leurs enfants à Khandane. Ce projet est un exemple significatif de la mise en œuvre de la vision EPR.

GRAF: (Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières)

Nom du projet: **Appui à l'ACAPPEM, association camerounaise pour la promotion de l'école maternelle (Cameroun).**

Objectif général: mobilisation sociale autour de la Petite Enfance.

Pays: Cameroun.

ONG/ASI: GRAF- Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières – 3, rue de La Chapelle 75018 Paris- 01 55 26 90 10 – secretariat@gref.asso.fr – site : www.gref.asso.fr

Partenaires locaux : association camerounaise ACAPPEM – Ministère camerounais de l'Éducation nationale.

Tout projet éducatif ne peut se concevoir en tant qu'action isolée et chaque élève doit d'abord être considéré comme un enfant, un fils ou une fille appartenant à une fratrie, ayant évolué dans une certaine famille et vivant dans un environnement socio-économique particulier. C'est dans cette optique que le GRAF a jugé **important de ne pas se limiter à la formation d'instituteurs du primaire et de développer, par exemple, le secteur de la Petite Enfance.** Convaincu de l'importance de la pré scolarisation comme étape cruciale pour **atteindre les objectifs d'EPT**, le GRAF a décidé de soutenir, à partir de 2002, les actions d'une association camerounaise oeuvrant dans le domaine de la Petite Enfance.

Constituée d'enseignants de l'École maternelle publique et de responsables administratifs et pédagogiques de l'Éducation nationale, l'ACAPPEM (Association camerounaise pour la promotion de l'École maternelle) est dirigée par Mme Esther Epoma Penda, inspectrice pédagogique provinciale de l'Enseignement maternel à Yaoundé. Association de formation et de recherche pédagogique, l'ACAPPEM vise à faire de l'École maternelle camerounaise une école adaptée à son contexte socioculturel et qui tienne compte des besoins spécifiques des enfants. Pour ce faire, elle a commencé à élaborer des documents didactiques spécifiques à la pré scolarisation. Désireuse de promouvoir des échanges entre les différents acteurs de l'Éducation de base mais aussi avec des acteurs étrangers de ce secteur, elle souhaiterait par ailleurs participer à des colloques nationaux et internationaux.

Le projet d'appui à l'ACAPPEM a été élaboré en 2001 par le GRAF et l'ACAPPEM elle-même, dans une **logique de libération du modèle français de la Petite Enfance** et un centrage sur :

- la promotion d'un programme de recherche-action sur le développement de structures alternatives de prise en charge efficace de la Petite Enfance;
- l'amélioration de la qualité à travers la mise en œuvre d'un curriculum adapté aux réalités sociales et culturelles, la formation soutenue des personnels, la mise en place d'équipements et de supports didactiques appropriés;
- le renforcement de la mobilisation sociale pour favoriser la participation et un partenariat efficace;
- la mise en place d'un dispositif de coordination et de suivi.

Actuellement dans sa troisième année, ce projet s'inscrit dans une politique nationale de développement des programmes relatifs aux jeunes enfants. Au moment où a été conçu le projet, en 2001, le gouvernement camerounais avait déjà réalisé, en effet, de nombreux efforts dans ce sens : entre 1995 et 2000, le ministère de l'Éducation nationale avait pu ouvrir près de

210 écoles maternelles sur l'ensemble du pays. Le projet couvre l'ensemble du territoire camerounais, vise à soutenir cette association en appuyant la formation pédagogique de cadres de l'école maternelle et la mettre en réseau avec d'autres structures de la Petite Enfance qui travaillent au Cameroun. Sont concernés par le projet aussi bien les membres de l'ACAPPEM que les personnels chargés de l'éducation préscolaire, les parents d'élèves et les jeunes enfants.

Les cinq objectifs que s'étaient fixés les partenaires du projet au départ semblent avoir été atteints, notamment grâce à la mise en place du Comité de pilotage dès la première année du projet:

- **structuration de l'ACAPPEM** (sessions de formation en gestion financière et comptabilité associative, conduite des réunions, communication interne et externe);
- **formation pédagogique des cadres et des membres** de l'ACAPPEM (au Cameroun et en France);
- **mobilisation sociale** autour de la Petite Enfance (actions de sensibilisation auprès des parents, enseignants, éducateurs, autorités locales);
- **formation des acteurs éducatifs** de la Petite Enfance, notamment par la participation au développement des écoles communautaires villageoises et la formation des parents qui sont des acteurs pédagogiques de ces écoles;
- **mise en réseau de l'ACAPPEM avec d'autres structures** de la Petite Enfance : au plan national (sur l'ensemble du territoire, en zones urbaines et rurales), régional africain (par la participation à la recherche en cours, en direction des écoles maternelles communautaires villageoises confiées aux mères de famille) et international (par des échanges avec des associations, notamment françaises).

Points forts

Pertinence du projet par rapport aux préoccupations du Ministère camerounais de l'Education nationale. Participation active du GREF aux activités de formations mais dans une logique partenariale. Autonomisation progressive de l'association.

Ce projet met l'accent sur l'importance de l'école maternelle, considérée comme une étape fondamentale pour atteindre les objectifs d'EPR.

LFEEP (La Ligue de l'enseignement et solidarité laïque)

Nom du projet: **Pas d'école, pas d'avenir! Soutenons l'Education pour tous au Maroc.**

Objectif général: campagne de sensibilisation et collecte de fonds pour l'EPT au Maroc dans le cadre de la *Quinzaine de l'école publique*.

Pays: Maroc.

ONG/ASI: LFEEP – 3, rue Récamier – 75341 Paris Cedex 07 – 01 43 58 97 15 – informations@laligue.org ou cgapenne@laligue.org – www.laligue.org et Solidarité Laïque – 22, rue Corvisart – 75013 Paris – 01 45 35 13 13 – rbiache@solidarite-laique.asso.fr – www.solidarite-laique.asso.fr

Partenaires locaux: associations marocaines dont les projets ont été sélectionnés.

Depuis 1946, le ministère de l'Éducation nationale confie à la Ligue de l'Enseignement la conduite de la *Quinzaine de l'école publique*. A l'origine, les manifestations de la Quinzaine de l'école publique contribuaient à faire connaître les actions éducatives, sportives, civiques et culturelles qui permettaient à l'ensemble des élèves d'apprendre dans les meilleures conditions possibles à l'école et hors de l'école. Les fonds recueillis grâce à la générosité publique étaient alors affectés au développement des activités éducatives complémentaires de l'enseignement organisées au bénéfice des enfants et des jeunes par les associations périscolaires. Chaque année, la *Quinzaine de l'école publique* est l'occasion de sensibiliser les élèves, de la maternelle au lycée, aux efforts qu'il reste à faire pour que tous les enfants et tous les jeunes voient le "droit à l'éducation" entrer dans les faits.

Depuis 2002, cette *Quinzaine* est consacrée à l'éducation de tous et de toutes dans la **monde**, et est organisée en collaboration avec Solidarité Laïque. Après l'Afghanistan en 2002, les fonds récoltés en 2003 ont bénéficié au Sénégal et appuyé, pour l'édition 2004 (3 au 16 mai), des projets au **Maroc**. La campagne 2004 s'est donc tournée vers le Maroc (« Pas d'école, pas d'avenir! Soutenons l'éducation au Maroc »). Les deux premières éditions avaient permis de récolter plus de 400 000 euros. Cette année, près de soixante projets ont été sélectionnés par un jury composé de la Ligue de l'Enseignement et de Solidarité laïque pour être soutenus par la campagne. Grâce à cette campagne, les fédérations départementales de la Ligue, avec les établissements scolaires qui ont tous été impliqués dans cette initiative, pourront choisir de soutenir les projets qu'ils souhaitent parmi les soixante sélectionnés et ce, dans le cadre du programme de trois ans mis en place en collaboration avec les autorités et le tissu associatif marocain, le PCM. Ce Programme Concerté Maroc-France (PCM) a été initié par la Mission pour la Coopération Non Gouvernementale (MCNG) du Ministère français des Affaires étrangères pour renforcer les liens de coopération et de partage d'expérience entre les sociétés civiles françaises et marocaines. L'ensemble des projets soutenus grâce aux fonds récoltés sera coordonné par Solidarité Laïque.

Parmi la soixantaine de projets sélectionnée, plusieurs ont été présentés par l'association marocaine Tiwizi Chtouka Aït Baha et concernent la région de Souss Massa Drâa, au sud du Maroc. Représentant 10% de la toute la population du pays, cette région est majoritairement rurale (64,9% de ruraux) et comprend une population de moins de 15 ans très importante (40%). La scolarisation primaire ne touche que 59% des enfants en âge d'être scolarisés et

près de 80% des établissements du primaire sont en fait des écoles satellites (petites unités d'une ou deux classes rattachées à une école mère) installées en milieu rural. Partant de ce constat, la **campagne « Pas d'école, pas d'avenir! 2004 »** a donc décidé de soutenir cette région et d'apporter une attention toute particulière au secteur de la **Petite Enfance en milieu rural**, notamment par la création de classes de pré scolarisation dans des villages: écoles de Touzaikou et de Taourirt Ouyaha, écoles d'Aghraïsse et d'Anou Ljid, écoles d'Ait Ali et de Sidi Bibi, d'Agourram et d'Aghroub Laarousiyin ou encore de Belfaa et de Time Mansou.

Autre projet sélectionné, « La bibliothèque scolaire, un levier pour améliorer l'éducation » présenté par l'association marocaine ACEC (Association CHOUALA pour l'Éducation et la Culture). Le projet, soutenu par la Ligue de l'enseignement, concerne 6 régions du Maroc dont Souss Massa Drâa. Ayant constaté que les bibliothèques dans les écoles étaient insuffisantes et que la lecture est un levier pour améliorer l'éducation, l'ACEC propose, notamment, pour les six régions choisies, l'achat de livres pour les 4 bibliothèques existantes, l'aménagement de deux nouvelles bibliothèques avec achat de 500 livres, l'aménagement de 4 bibliothèques dans les maisons de jeunes, la formation de 80 instituteurs et animateurs (4X20 personnes) chargés de gérer et animer les bibliothèques, aider les animateurs des bibliothèques à fonder des clubs et développer des projets d'établissement avec les élèves. Le projet, qui a déjà obtenu la signature d'une convention cadre entre l'association et le ministre marocain de l'Éducation nationale et de la jeunesse, a été élaboré pour 24 mois.

Point fort

Sensibilisation de la société civile française à la situation de l'école au Maroc, mise en réseau de différents acteurs français et marocains dans le cadre du Programme Concerté Maroc-France. Attention particulière apportée à l'EPR dans des zones rurales marocaines, particulièrement défavorisées et peu soutenues jusqu'à présent, création de classes de pré scolarisation dans des villages et achat de livres pour des bibliothèques

Inter aide

Nom du projet: **Animation scolaire rurale dans les écoles de Manakara.**

Objectif général: accès au système scolaire de base pour un maximum d'enfants et lutte contre l'échec et l'abandon scolaires.

Pays: Madagascar.

ONG/ASI: Inter Aide – 44, rue de la Paroisse – 78000 Versailles – 01 39 02 38 59 - interaide@interaide.org ou pratiques@interaide.org – www.interaide.org/pratiques/

Partenaires locaux: la CISCO (Circonscription scolaire) de Manakara, les communautés éducatives ciblées.

Les informations qui suivent sont tirées de la fiche réalisée en novembre 2000 par Jean Copreaux et Yves Lecorgne (Inter Aide) et mise en ligne sur le site du réseau Pratiques (www.interaide.org/pratiques/). Ce réseau dit « réseau d'échanges d'idées et de méthodes pour des actions de développement » est né en 1997 à l'initiative de trois ONG : Inter Aide, Essor (nord) et Initiative Développement. Il est hébergé sur le site d'Inter Aide et animé par Anne Carpentier (Inter Aide).

1. Contexte

Le système éducatif malgache est caractérisé par un taux d'accès au primaire relativement fort mais avec un faible taux d'achèvement du primaire. Dans l'arrière-pays de Manakara, où le programme Inter Aide intervient, l'école se résume bien souvent à une case traditionnelle (sol en terre battue, murs en matériaux traditionnels). Lorsqu'il existe, le mobilier scolaire est rudimentaire, la plupart du temps en très mauvais état et mal dimensionné par rapport aux besoins réels d'accueil.

A l'échelle de la sous-préfecture, le système scolaire est géré par la Circonscription Scolaire (CISCO). La Cisco assure le suivi et l'entretien des constructions scolaires, l'approvisionnement en fournitures scolaires, matériaux et mobilier, en appui aux initiatives communautaires et municipales (la politique actuelle, "les caisses de l'état étant vides", est d'encourager les comités de parents à assurer ces investissements ...). La Cisco a également un rôle (purement) administratif dans la nomination des instituteurs et la légalisation des ouvertures d'écoles communautaires.

2. Programme d'appui à la scolarisation

Après une enquête exhaustive (*Appui à la scolarisation dans l'arrière pays de Manakara, États des lieux et méthodologie d'intervention*, J. Copreaux, juin 99) réalisée sur l'ensemble des écoles des 8 communes de la zone nord ouest de la CISCO de Manakara, le programme a démarré en août 1998 avec comme objectifs de faciliter l'accès au système scolaire de base pour un maximum d'enfants et de lutter contre l'échec et l'abandon scolaires une fois cet accès autorisé.

L'animation est à la base même du programme. Concrètement, cette animation comporte deux étapes :

- **favoriser l'appropriation de l'école par les membres de la communauté villageoise** et l'amélioration des conditions d'études, par la réhabilitation des écoles, l'apport de mobiliers scolaires et la formation des instituteurs. Cette première étape de l'animation vise à mobiliser les familles autour de la réhabilitation (ou de la réouverture) de l'école et à impliquer l'ensemble des familles dans une réalisation communautaire concrète liée à l'école;
- apporter un **appui à la scolarisation et au maintien des enfants dans le cycle d'étude primaire** par des actions d'**animation** scolaire familiale et communautaire.

L'attitude des communautés rurales à l'égard de l'école est en pleine évolution à Madagascar. Considérée, il y a quelques années encore, comme inutile ou comme une perte de main d'œuvre potentielle (travail domestique ou dans les rizières), l'éducation est aujourd'hui perçue comme une nécessité, ne serait ce que pour la survie de la famille. Le **but principal** de l'animation n'est donc pas la prise de conscience par les familles de l'intérêt de la scolarisation, mais la **responsabilisation des communautés** dans leur ensemble : il s'agit non seulement de les convaincre qu'elles sont, avec les instituteurs, les principaux acteurs de l'éducation de leurs enfants, mais aussi de les mobiliser et d'obtenir leur participation volontaire sur des objectifs précis, de renforcer leur confiance en leurs propres capacités de façon à ce qu'elles assument la responsabilité de la scolarité de leurs enfants.

3. Une action fondée principalement sur les structures sociales et la dynamique locale

Le principal succès des animations, qu'elles soient scolaires, hydrauliques ou sanitaires, vient du fait qu'elles "utilisent" la structure sociale locale comme vecteur de communication et d'intervention. La maîtrise du contexte socioculturel local est nécessaire avant d'envisager une quelconque intervention et Inter Aide attache donc une grande importance à la connaissance des structures sociales traditionnelles.

L'animation s'effectue essentiellement **à l'échelle du village** qui héberge l'école (village principal) et des villages drainés par l'école (villages secondaires). Les animateurs n'interviennent au niveau de la cellule familiale qu'au moment de l'enquête préalable, ou en cas d'abandon ou d'absence prolongée d'un enfant déjà scolarisé. Par le biais d'un dialogue et d'une concertation entre tous les acteurs scolaires, l'animateur amorce l'intégration de l'école dans la communauté villageoise. Si, au début du ciblage, il est nécessaire de dialoguer avec les structures traditionnelles (point d'entrée dans les villages), plus tard, lorsqu'on aborde des questions plus spécifiques à l'école et à sa réussite, il est préférable de changer d'interlocuteurs, afin d'avoir pour partenaires des villageois plus éduqués, eux-mêmes parents d'élèves, qui acceptent de gérer l'école et d'en assurer le suivi. L'identification de ces **« animateurs villageois »** doit se faire tout au long du projet et bien avant la phase de retrait.

Concrètement, des animateurs (-trices) spécialement formé(e)s par le projet séjournent dans les villages, pour sélectionner les villages cibles. Ils y font de fréquentes visites domiciliaires afin de s'entretenir individuellement avec les familles et organisent des réunions communautaires, incluant l'ensemble des partenaires (familles, instituteurs, autorités locales). Les animateurs remplissent une fiche d'animation pour y enregistrer les personnes présentes, les thèmes abordés et les décisions prises). Le choix des animateurs est ici fondamental : ils doivent en effet rester en brousse de façon continue pendant 2 à 3 semaines par mois, adopter le mode de vie des communautés et gagner leur confiance. Une fois les villages cibles sélectionnés, **l'animateur y vient régulièrement pendant 3 à 6 mois**, pour une animation

communautaire centrée sur l'intérêt de l'école et la possibilité d'en améliorer la qualité en s'y investissant ensemble. Cette animation amène à une mobilisation communautaire en vue d'une réhabilitation ou (ré)ouverture d'école. L'animateur reste très présent pendant la durée du chantier.

Un « **contrat de réussite scolaire** » est signé entre les différents intervenants : parents, maîtres et la CISCO pour accompagner la communauté dans la prise en main de ses responsabilités et apporter un appui à la formation des maîtres. L'animation préalable à la signature de ce contrat symbolique démarre une fois la réhabilitation ou la (ré)ouverture de l'école achevée. Elle s'étale également sur 3 mois. Pour gagner du temps et mieux faire comprendre le lien entre l'action matérielle (qui n'est qu'un moyen) et la réussite scolaire (qui est le but principal de l'action), l'animation démarre avant même la fin du chantier, quand le village est encore impliqué dans la collaboration.

Points forts

La méthode d'animation villageoise très bien pensée en fonction des réalités socio-culturelles malgaches. La volonté d'augmenter l'accès à l'école et de réduire l'échec scolaire sont deux points essentiels d'EPR.

CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active)

Nom du projet: **Club de Découverte Technique et Scientifique (CDTS) du village de Lokossa.**

Objectif général: développement de l'alphabétisation technique et scientifique, formation de la pensée.

Pays: Bénin.

ONG/ASI: CEMEA – 24, rue Marc Seguin- 75018 Paris – 01 53 26 24 24 – drei@cemea.asso.fr – site : www.cemea.asso.fr - Responsable du programme : Albert Varier (FICEMEA)

Partenaires locaux : CAEB (Conseil des Activités Éducatives du Bénin), les communautés éducatives des écoles partenaires.

En partenariat avec Solidarité laïque (France) et le CAEB (Conseil des Activités Educatives du Bénin), ce programme CEMEA de création de CDTS (Clubs de Découverte Technique et Scientifique) a démarré en juin 2001. Initié par Sébastien Agboton, aujourd'hui décédé, ce programme vient d'entrer dans une phase nouvelle de pérennisation et de développement des CDTS.

Environ 25 clubs fonctionnent actuellement, dont une vingtaine est rattachée à des écoles primaires formelles, les autres fonctionnant de manière autonome. Depuis le début du programme, cette liaison avec l'école n'a cessé d'être réaffirmée. Les nouveaux programmes de l'école primaire mettent d'ailleurs en avant les principes de base qui conviennent à un mouvement d'éducation active comme les CEMEA (éducation globale, apprenant au centre de l'apprentissage notamment). Les enseignants sont ainsi appelés à inclure, dans leurs programmes en cycle primaire, des activités liées à l'éducation scientifique et technique de base. La volonté est donc là mais la mise en pratique est parfois difficile.

C'est dans cette optique de préparation à l'animation d'un CDTS que les 41 enseignants (dont 15 femmes) ont assisté aux **Journées d'échange et de réflexion sur l'Éducation scientifique et technologique à l'école primaire** organisées à **Parakou** (Bénin, 4-6 avril 2004) par les CEMEA français, Solidarité laïque et le CAEB. Cette rencontre avait été précédée par la Rencontre nationale des CDTS à Porto Novo au mois de mars (27-29 mars 2004). Ces différents rassemblements ont montré l'intérêt des enseignants pour une discipline nouvelle et leur désir de lancer ou de développer des clubs scientifiques.

Parmi les **idées forces** de cette démarche d'apprentissage des connaissances scientifiques de base, on peut citer:

- la formation de la pensée par une double démarche intellectuelle : le "vouloir comprendre" (la curiosité) et le "chercher à comprendre" (amorçage de la démarche scientifique, apprentissage et la rigueur);
- l'alphabétisation scientifique essentielle aujourd'hui pour s'insérer dans la société actuelle;
- l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, plus que de simples «connaissances»;
- l'implication « des jeunes dans un défi, si possible collectif, par la mise en place de la pédagogie du projet (initiation à la coopération).

L'objectif et la réussite de ces clubs est la démarche scientifique demandée pour réaliser le projet de construction : l'enfant analyse la situation, rassemble ses connaissances de base, utilise la documentation et le ou les personnes ressources qui l'entourent, émet des hypothèses, passe à la réalisation et teste ainsi ses compétences et sa logique. L'idée des clubs est de démarrer cette démarche dès le plus jeune âge, avec des constructions simples et grâce à des activités ludiques.

Pour ne citer que lui, le club de Lokossa (milieu rural) existe depuis janvier 2003. Il rassemble des enfants de 8 à 12 ans maximum avec essentiellement des élèves de CE2 (Cours élémentaire 2e année) de l'EPP (École primaire publique) d'Akodedjro (district de Lokossa). Près de cinquante enfants se réunissent tous les samedis après-midi autour d'un enseignant-animateur pour élaborer ensemble différents projets de construction comme des fusées, des petites voitures, des pendules. Ces rencontres régulières sont accompagnées d'une sensibilisation à l'environnement (devenir des ordures ménagères par exemple) et à l'insalubrité.

Point fort

L'application de la démarche scientifique dès l'école primaire comme mode de formation de la pensée et de prise de conscience du rôle d'EPR.

CARE France

Nom du projet: **Appui au système de soins de santé primaires dans le sud de la province de Maniema.**

Objectif général: réduction de la mortalité des populations cibles par l'amélioration de leur état de santé.

Pays: République démocratique du Congo (RDC).

ONG/ASI : CARE France – 13, rue Georges Auric – 75019 Paris – 01 53 19 89 89 – info-care@care.org – bridier@carefrance.org – www.carefrance.org – Responsable du programme : Grégoire de Sachy.

Partenaires locaux : bureaux de CARE à Kasongo, Goma et Kinshasa, autorités sanitaires locales, communautés et plus particulièrement le personnel sanitaire de la province de Maniéma.

CARE est présente depuis septembre 2002 dans la région de Maniéma (RDC) et intervient dans quatre zones de santé grâce au soutien d'ECHO. En effet, le projet que nous présentons ici suit un projet précédent de prise en charge des activités de santé à Kassongo et Kibombo, mis en place dans le cadre de l'opération ECHO/COD/210/2003/01028 qui s'est achevée en mars 2004. Il a été élaboré, comme le précédent, pour **combler le déficit des services nationaux de santé dans le sud de la province du Maniéma**, en RDC. L'opération, à nouveau financée par l'Union européenne, a commencé en mars 2004 mais les activités sur le terrain ne démarreront qu'en mars 2005. Les bénéficiaires de cette opération seront l'ensemble des populations rurales de la zone d'intervention (zones de santé de Kasongo, Kunda, Kibombo, Kampene et Lusangu) et en particulier les groupes vulnérables constitués de femmes, enfants, retournés et indigents. La population de Kampene s'est ajoutée à celle des quatre zones que couvrait CARE dans son précédent projet. Au total, plus d'un million de personnes pourront bénéficier des acquis de ce projet.

Trois objectifs spécifiques ont été définis par le projet :

- rendre financièrement et géographiquement accessibles les soins de santé curatifs et préventifs de qualité aux populations vulnérables dans les zones précitées;
- améliorer l'accessibilité aux services de santé de la reproduction aux femmes en âge de procréer et aux femmes enceintes en particulier;
- accroître la participation des communautés dans la définition des priorités de santé publique, la gestion des centres de santé et des médicaments, la discussion et le suivi des actions dans leurs aires de santé.

Pour y parvenir, CARE a commencé à **former les agents des centres de santé** de façon à ce que tous les agents soient capables, à l'issue du projet, d'établir des prescriptions rationnelles, de traiter correctement des maladies telles que le paludisme, la diarrhée, l'IRA (insuffisance rénale aiguë), la rougeole ou la méningite, de gérer des stocks de médicaments et de ressources au niveau des centres de santé.

Par ailleurs, afin d'accroître la participation communautaire à la gestion des programmes de santé, CARE a mis en place différentes activités **de formation de base aux soins de santé primaires** et secondaires et à la gestion :

- **formation des formateurs:** un pool de formateurs composé de médecins et infirmiers superviseurs sera formé aux techniques de formation d'adultes et aux soins de santé primaires et secondaires notamment;
- **formation en santé de la reproduction** ainsi qu'aux techniques appropriées de prise en charge des femmes en soins prénataux, périnataux et postnataux recyclages de 138 accoucheuses traditionnelles;
- **formation en prescription rationnelle** pour les pathologies courantes (notions de pharmacologie, diagnostics);
- **formation à la mise en place des tests de VIH** pour la sécurité transfusionnelle;
- **formation à la détection précoce des cas de SIDA** et autres maladies sexuellement transmissibles;
- **formation à la planification de la santé** dans les centres de santé;
- **formation de base en épidémiologie** qui est dispensée à certains membres des communautés. La formation porte essentiellement sur la définition de l'épidémie, la manière de reconnaître les maladies potentiellement épidémiques, les mesures à prendre individuellement et collectivement;
- **formation** pendant 5 jours de 102 agents des COGE (Comités de gestion), CODESA (Comités de Développement sanitaire) à la **gestion participative des stocks, du personnel, à la recherche de financements et à la mobilisation communautaire.**

Point fort

Participation communautaire à la gestion des programmes de santé, ressentie comme un des éléments d'EPR, grâce aux actions de formation.

Inter aide

Nom du projet: **Accès à l'eau dans la zone de Kalolo.**

Objectif général: éducation à l'hygiène pour l'amélioration de l'hygiène de l'eau

ONG/ASI: Inter Aide – 44, rue de la Paroisse – 78000 Versailles – 01 39 02 38 59 - interaide@interaide.org ou pratiques@interaide.org – www.interaide.org/pratiques/ -

Responsable du programme Malawi : Lionel Combey - lionel.combey@interaide.org

Partenaires locaux: Ministère malawite de la Santé via des agents locaux.

Les informations qui suivent sont tirées de la fiche mise en ligne sur le site du réseau Pratiques (www.interaide.org/pratiques/). Ce réseau dit «réseau d'échanges d'idées et de méthodes pour des actions de développement» est né en 1997 à l'initiative de trois ONG/ASI : Inter Aide, Essor (nord) et Initiative Développement. Il est hébergé sur le site d'Inter Aide et animé par Anne Carpentier (Inter Aide).

1. La méthode PHAST

La méthode PHAST, "**Participatory Hygiene and Sanitation Transformation**" est une méthode d'approche participative basée sur la définition avec les populations locales des problématiques liées à l'hygiène et l'assainissement. Le processus se base sur les compétences et les facultés de la population locale et s'appuie sur deux techniques fondamentales liées à PHAST:

- d'une part, le comportement des animateurs qui, tout en étant présents, **placent la communauté au centre de l'action et des discussions** (l'animateur est un facilitateur "éclairé");
- d'autre part, **l'élaboration de kits d'outils** tenant compte des caractéristiques culturelles des communautés est mis à jour et rendu vivant par les animateurs.

Cette méthode a été conçue par le PNUD et l'OMS en 1992 puis testée et améliorée sur le terrain au Zimbabwe, Botswana, Ouganda et Kenya, en coordination avec les gouvernements nationaux, des ONG, l'UNICEF et des bailleurs de fonds bilatéraux.

L'objectif de la méthode est d'**améliorer l'hygiène de l'eau et de l'assainissement**, pour prévenir les maladies diarrhéiques, en faisant prendre conscience, à la communauté, des liens entre la qualité de l'eau et les maladies dont ils peuvent souffrir.

Elle consiste à impliquer toute la population dans le processus qui conduira à cette amélioration et **comprend 7 grandes étapes réparties sur 4 journées d'animation:**

1. Identification des problèmes dans le domaine de l'hygiène de l'eau et l'assainissement.
2. Analyse des problèmes.
3. Élaboration des solutions.
4. Sélection des options techniques.
5. Planification des changements.
6. Suivi de la réalisation.
7. Évaluation participative.

Les caractéristiques les plus intéressantes de cette méthode d'animation qui, en soi, est assez classique sont les suivantes:

a. Les animations se font par **petits groupes** (une vingtaine de personnes au Malawi) de manière à être sûr d'impliquer tous les villageois, avec des supports visuels (posters) qui les aident à formuler leurs idées, leur donnent des outils pour analyser la situation et prendre des décisions. **La décision appartient à la communauté. Le rôle de l'animateur est de faciliter le cheminement des réflexions** et non pas d'imposer des solutions.



Animation "PHAST" à Mwambo au Malawi avec des enfants (projet Inter aide).

b. Le fait que **les étapes et l'utilisation des outils pédagogiques soient balisées à l'avance aide les agents communautaires à jouer ce rôle de facilitateurs.** Les animateurs et le projet en général n'ont pas à dicter à la communauté les décisions qu'elle doit prendre. Les discussions ciblent la problématique et c'est en analysant les besoins du village, les problématiques de la contamination, et les diverses méthodes de lutte contre les maladies diarrhéiques que la population villageoise prendra la ou les décisions relatives aux futurs projets de la communautés. Il s'agit bien d'une responsabilisation et d'une appropriation du projet dès l'approche de la communauté.

Les animateurs sont recrutés localement et organisent leurs journées d'animation **en langue chichewa**. Si l'animateur ne possède pas de bonnes qualités d'animation, s'il ne maîtrise pas son sujet, s'il ne sait pas s'adapter aux réalités du village, ne sait pas rebondir sur telle ou telle remarque et pousser certaines discussions qui semblent importantes pour les villageois, il ne sera pas efficace.

Les outils ne doivent pas être considérés comme réalisés une fois pour toutes. Ils doivent pouvoir évoluer, être complétés ou corrigés en se nourrissant des réflexions des participants et de leurs réalités.

Enfin il est important de toujours se rappeler que **l'animation pour l'amélioration de l'hygiène est un processus lent et que les nouvelles pratiques ne se mettront en place que progressivement.**

2. Un exemple de l'adaptation par les projets Inter aide au Malawi

Au Malawi, Inter Aide intervient sur des projets d'hygiène et d'assainissement depuis 1992 et compte aujourd'hui 6 projets dans le pays. Ses actions liées au départ à la construction de puits, par exemple, ou de latrines, ont progressivement évolué vers des activités d'éducation à l'hygiène. Commencées en 2003, les animations PHAST ont gagné plusieurs régions du pays. En 2003, ce sont environ 30000 personnes qui ont pu en bénéficier.

Le projet d'accès à l'eau dans la zone de **Kalolo**, par exemple, a adapté la méthode PHAST en espaçant les 4 journées d'animation d'une semaine, pour éviter une charge trop importante pour les villageois - qui prennent aussi en charge la totalité de la nourriture lors de ces journées d'animation. A la fin de chaque journée d'animation, une **évaluation** est réalisée avec les villageois : ils ont alors le choix de continuer, ou pas, le processus d'animation.

La démarche complète élaborée par Inter Aide comprend 11 étapes:

1. Premier contact avec le chef de village;
2. présentation du processus d'animation à toute la communauté afin qu'elle comprenne dès le début de l'animation quelle en est l'objectif;
3. enquête auprès de 30 foyers par les enquêteurs qui réalisent également une carte du village;
4. le 1er jour de l'animation PHAST consiste à identifier des problèmes sanitaires importants de la communauté et à isoler ceux d'entre eux qu'une action communautaire sur l'hygiène et l'assainissement pourrait permettre de prévenir. En fin de journée, la population peut décider de stopper le processus ou de continuer. Dans ce cas, un rendez-vous est fixé pour la 2ème journée d'animation;
5. 2ème journée d'animation: réalisation d'une carte des installations d'approvisionnement d'eau et d'assainissement de la communauté ; identification des bons et mauvais comportements d'hygiène; examen des pratiques communautaires; mode de transmissions des maladies diarrhéiques.
6. 3ème journée d'animation: comment arrêter la propagation des maladies hydriques ; choix des moyens : à ce moment là, le village décide du ou des projet(s) à réaliser et fixe une date pour la 4ème journée;
7. la 4ème journée consiste en une formation spécifique pour la réalisation du projet;
8. réalisation;
9. formation post-réalisation (entretien et maintenance);
10. une enquête est réalisée 6 mois après:
11. suivi des comités eau villageois : il s'agit de déceler les éventuels problèmes, voir comment les villageois peuvent y remédier, réfléchir à d'autres activités ou projets (latrines).

Points forts

Approche participative de la méthode PHAST. Responsabilisation des participants : possibilité de stopper l'animation avant la fin des quatre séances, définition et planification par la communauté des méthodes à utiliser pour résoudre les problèmes diagnostiqués. Adaptation du projet Inter Aide aux conditions de vie des participants.

Bien que ce projet soit essentiellement destiné à améliorer l'hygiène de l'eau, les bénéficiaires de cette initiative, ainsi que la méthode participative de sa mise en œuvre, correspondent aux objectifs d'EPR.

Culture et développement

Nom du projet: **Radio lire**

Objectif général: Appui au Plan de Développement de la Lecture Publique dans la Région de Tombouctou

Pays: Mali

ONG/ASI: Culture et Développement – 9, rue de la Poste – 38000 France – 04 76 46 80 29 – nord.sud@culture-developpement.asso.fr – www.culture-developpement.asso.fr

Partenaires locaux : Assemblée territoriale de Tombouctou (ART), radios locales, tissu associatif et bibliothécaires de la région, Centre National malien de la lecture publique

Dans le cadre du protocole de coopération décentralisée qui associe la Région Rhône-Alpes à celle de Tombouctou, Culture et développement assure, depuis 2003, la mise en œuvre du volet consacré au développement de la lecture dans la de Tombouctou (6^{ème} Région du Mali). Le projet, en cours de réalisation depuis 2003, cherche à promouvoir le développement rural par la lecture et à donner le goût et l'habitude de la lecture grâce à l'outil radio. Il peut être subdivisé en trois activités successives :

1. L'aide à la création au sein des services de l'Assemblée territoriale de Tombouctou (ART) d'une Cellule régionale d'appui au développement de la lecture dans la 6^{ème} région (CERALE).

Pour accompagner et soutenir les cinq conseils de cercle et les communes qui vont se voir transférer par l'État malien la compétence de la lecture, l'ART (Assemblée régionale de Tombouctou) soutient la création d'un service régional d'appui au développement de la lecture dénommé CERALE. Structurée en un Bureau d'appui/conseil aux collectivités et en une Banque Régionale de livres jumelée à la BRAL (Banque Solidarité lire, Rhône Alpes), la CERALE est dotée de deux agents. Culture et Développement a apporté une aide technique à la définition des profils de poste, a suivi le processus de recrutement, a élaboré le matériel d'information des candidats, et a participé au jury de sélection des candidats et à la formation de ces deux agents.

2. La création d'une Banque régionale de livres

Les bibliothèques de la 6^{ème} Région de Tombouctou souffrent de l'insuffisance et de l'obsolescence de leurs collections. En complément de l'action du Centre national malien de la lecture publique et en collaboration avec celui-ci, Culture et développement, par le biais de la BRAL, apportera un appui à la création à Tombouctou d'une banque jumelle: la Banque régionale du livre en 6^{ème} Région: BRL 6.

Le BRAL et Culture et développement ont commencé à faire parvenir des documents (ils seront 10000 au total dont 15% d'ouvrages neufs, la moitié de ce budget étant réservée à

l'achat d'ouvrages neufs au Mali) et a aidé au démarrage des activités par l'élaboration d'un plan de développement des collections. Viendront ensuite:

- L'équipement en mobilier de traitement des ouvrages;
- L'appui à la mise en place d'un réseau de diffusion: l'enclavement de la Région de Tombouctou en fait un territoire où les transports sont extrêmement difficiles. Il s'agit donc de mettre au point un système de distribution des ouvrages afin de réduire le plus possible les délais de stockage à Tombouctou.

3. La promotion de la lecture: Projet radio lire

Le projet **prévoit la création d'une association** regroupant les animateurs des différentes radios locales de la région de Tombouctou, les bibliothécaires et les associations de la 6^{ème} région de Tombouctou, pour œuvrer à la diffusion de la lecture et de l'écrit. « Radio Lire » doit établir un partenariat actif entre ces différents acteurs et élaborer un format d'émissions radiophoniques interactives et pérennes de promotion et d'appui à la lecture publique.

Le partenariat entre animateurs radios, associatifs et des bibliothécaires devra permettre un échange réciproque et efficace d'informations, de promotion et d'appui-conseil à la lecture publique. Parallèlement, les animateurs des radios trouveront au sein des bibliothèques les ouvrages techniques et la matière littéraire, culturelle, didactique à la réalisation de leurs émissions sur le livre et l'économie locale. Cette correspondance active pourra s'effectuer grâce à la Banque de livres que Culture et Développement mettra en place (dotation des bibliothèques en ouvrages techniques et pluridisciplinaires).

Points forts

Dans une région de culture orale, sensibilisation à la lecture par un média extrêmement populaire: la radio. Travail de partenariat avec tous les acteurs locaux du projet et en particulier les bibliothécaires et le tissu associatif de la Région de Tombouctou.

Le développement de la lecture est un moyen de lutter contre l'analphabétisme et représente l'un des principaux objectifs d'EPR, ainsi que d'EPT.

SPF (Secours populaire français)

Nom du projet: **Fondation « jeunesse, citoyenneté et solidarité »**

Objectif général : éducation à la citoyenneté et à la paix

Pays: Rwanda

ONG/ASI: Populaire Français – 9-11 rue Froissart – 75140 Paris Cedex 03 – 01 44 78 21 00 – monique.bory@secourspopulaire.asso.fr – www.secourspopulaire.asso.fr

Partenaire local : association rwandaise « Solidarité Rwandaise »

Lors du génocide de 1994, le SPF (Secours populaire français) a exprimé sa solidarité auprès des réfugiés en Tanzanie et au Burundi. Il a ensuite accompagné le retour des populations au Rwanda par la fourniture de produits de première nécessité et d'outillages agricoles. Des micros projets se sont été réalisés à Kigali avec l'association des femmes de Benimpuwé ; celle-ci a participé, avec le Secours populaire français (SPF), à l'accueil de 108 enfants non accompagnés par des femmes rescapées du génocide à Butaré. Dans le cadre de ce programme de « réinsertion des sans familles », le SPF a construit 10 maisons pour ces femmes « chef de famille » et mis en place des micro projets répondant à leurs besoins ; ceux-ci ont permis d'assurer des revenus pour reprendre la vie au quotidien et accompagner les enfants dans leur formation professionnelle et leur scolarisation. Ce projet est terminé depuis 2001.

Depuis 2002, avec la création de l'association « solidarité Rwandaise » à Kigali, le SPF a appuyé le lancement d'une fondation « jeunesse, citoyenneté et solidarité » à Rwabutenge, district de Kicukiro, à 20 km de Kigali. Cette fondation a décidé en 2003 de **construire un centre d'animation** dans ce village capable de répondre aux besoins de la population locale (5000 habitants). Le terrain de 8 hectares où a été construit le centre est un don de la Mairie de Rwabutenge. Plusieurs bâtiments y ont été édifiés : une maison pour le directeur et l'administration, trois autres bâtiments avec 6 salles pour des rencontres ou des formations. Ces bâtiments sont en partie déjà équipés.

Le rôle de ce centre, à la fois **lieu d'échange, de partage, d'écoute et de formation**, est de veiller à la transmission des valeurs de citoyenneté et de solidarité, de permettre à l'ensemble des bénéficiaires et des jeunes en particulier de s'engager résolument vers l'avenir, et de participer à la reconstruction dans une démarche de « **culture de la paix** ». L'idée directrice est d'ouvrir les portes de ce centre à tous les hommes, femmes et enfants du village, quel que soit leur passé et leur origine, et de planifier les activités proposées progressivement, en fonction des attentes des personnes qui s'y rendent. Le rôle actuel du SPF est d'appuyer la création de ce centre et de favoriser son rayonnement.

Le centre a mis en place un poulailler pour répondre aux besoins alimentaires de la population (l'objectif serait d'atteindre les 5 000 poulets). Deux groupes de femmes ont défriché les terres et les ont mises en culture. Les premières récoltes de maïs vont pouvoir alimenter les familles et l'excédent sera vendu sur le marché local. Ces femmes se sont également lancées dans la culture du café.

Les groupes de jeunes du district ont aussi manifesté leur intérêt pour mettre en place une troupe de ballet folklorique et des équipes de football. Les formations des jeunes et des femmes répondent aux attentes et aux besoins des populations locales ; leur contenu est défini progressivement avec les bénéficiaires en fonction des attentes de ces derniers. Tous les professionnels du centre sont recrutés par Solidarité Rwandaise. La priorité a d'abord été donnée à l'accompagnement technique pour l'élevage des poulets, des caprins et des vaches laitières ainsi que pour la production maraîchère, afin d'**assurer une autosuffisance alimentaire** des populations bénéficiaires mais aussi permettre une petite commercialisation pour augmenter les revenus de ces derniers. D'autres formations pourront être dispensées, comme une formation en couture par exemple, demandée par les jeunes du centre.

Concernant la scolarisation des enfants, elle pourra se faire auprès d'une école située à deux kilomètres du village. Il reste à mettre en place l'accès à l'eau pour l'ensemble des villages (le réseau de distribution va s'étendre sur 9 km), ainsi que l'électricité et il est également prévu dans une deuxième phase la construction d'un moulin à farine.

D'autres activités pourront être lancées si les bénéficiaires du centre en expriment le besoin et l'envie. Le **projet est délibérément ouvert** et refuse de s'enfermer dans des actions planifiées et trop structurées.

Points forts

Adaptation aux attentes des bénéficiaires. Concept même du centre : lieu de rassemblement et d'écoute dans une démarche de reconstruction et de « culture de la paix ».

La structure souple de ce Centre, qui s'articule sur des activités telles que l'échange, l'écoute et la formation, permet de répondre aux besoins des populations rurales et de pallier certaines carences éducatives.

PEUPLES SOLIDAIRES

Nom du projet: **promotion et organisation des communautés rurales et mise en place d'actions structurantes pour répondre aux situations d'insécurité alimentaire**

Objectif général : sécurité alimentaire

Pays: Burkina Faso

ONG/ASI: Peuple solidaires (au nom de la fédération) – 2b rue Jules Ferry – 93100 Montreuil – 01 48 58 21 85 – audrey.lemoine@peuples-solidaires.org – www.peuples-solidaires.org

Partenaires locaux : services régionaux et provinciaux (services vétérinaires, directions de l'agriculture par ex.), l'organisation paysanne burkinabé UCODEP, des comités villageois hors UCODEP comme le comité UGVO

1. Contexte

- **Une forte dépendance alimentaire:** dans un pays essentiellement rural où la base alimentaire de la majorité de la population est constituée à 70% de céréales, l'analyse de la situation alimentaire au Burkina Faso montre que les populations, et en particulier celles qui se trouvent dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre Nord, éprouvent des difficultés à se nourrir. Ces régions sont en effet fortement dégradées au niveau des sols et de l'environnement. Les aléas climatiques rendent précaire la pratique de l'agriculture et de l'élevage à partir desquels les populations rurales tirent la substance de leur survie.

- **Une population rurale fragilisée :** face aux risques alimentaires, les populations rurales sont les plus vulnérables. En plus des raisons évoquées précédemment, se posent pour elles, le problème d'accessibilité aux marchés et aux denrées, les difficultés d'approvisionnement et parfois de commercialisation de leurs productions. Au sein même du monde rural, les femmes restent particulièrement exposées aux phénomènes de pauvreté.

- **Des communautés rurales à renforcer :** le processus de décentralisation en cours depuis plusieurs années rend nécessaire l'inscription des actions à un échelon régional. Or, les comités villageois ne sont pas toujours armés ni suffisamment structurés pour articuler leurs actions à de tels programmes.

3. Le programme

Le projet a été mis en place au Burkina Faso dans la région du Sahel (province de l'Oudalan), dans le Nord (province du Passoré) et enfin dans la région du Centre Nord (provinces du Namentenga et du Sanmatenga). Au vu du contexte énoncé, le défi à relever, pour Peuples Solidaires, était d'abord celui de **l'indépendance alimentaire**. Il s'agissait de permettre aux agriculteurs, producteurs et éleveurs d'acquérir l'auto-suffisance alimentaire tout en préservant l'écosystème. Cette indépendance devait passer notamment par:

- la diversification des productions agro-pastorales;
- l'amélioration quantitative et qualitative de ces productions par le développement de nouveaux modes de production écologiquement viables;
- l'augmentation du pouvoir d'achat des paysans et paysannes via des activités rémunératrices.

Il est apparu tout aussi nécessaire de **redonner aux populations les moyens d'agir** à travers une approche participative des actions menées. L'ONG Peuples Solidaires s'est donc engagée à soutenir l'organisation du monde rural et des communautés villageoises en prenant en

compte, plus précisément, la **situation spécifique des femmes**. Dans cette organisation et structuration du monde rural, **l'appui aux communautés de base est passé par le renforcement des structures fédératives**, régionales et locales, capables d'inscrire leurs actions dans les programmes régionaux de développement et de se positionner comme interlocuteurs reconnus des institutions régionales voire nationales.

Le projet s'inscrit clairement dans une logique de réduction des situations de pauvreté à travers notamment des activités génératrices de revenus. Toutes les actions développées s'inscrivent dans les orientations des politiques nationales et régionales. Dans la continuité des précédents programmes, conjointement mis en place par la Fédération peuples solidaires et son partenaire, l'organisation paysanne burkinabé, UCODEP[5], le présent projet vise à **appuyer UCODEP** dans la prise en charge d'actions liées à la réduction des **risques alimentaires**. En parallèle, il s'agit d'œuvrer à la **promotion des structures rurales**, régionales et locales, dans le domaine de la sécurité alimentaire et au renforcement de leur coordination. La Fédération Peuples Solidaires, par l'intermédiaire de ses groupes locaux en France, entretient depuis environ 30 ans, des relations directes avec des comités villageois UCODEP et plus récemment avec des comités non-UCODEP (UGVO par exemple). Le présent projet s'inscrit dans une logique **de poursuite de ce partenariat** où les groupes cibles, membres des comités villageois, se positionnent en véritables partenaires.

Les activités, qui ont démarré en janvier 2004 et qui devraient se poursuivre jusqu'en 2007, s'articulent autour de la gestion des ressources naturelles et de l'augmentation des revenus :

Axe 1: actions de Conservation des Eaux et des Sols (CES), reboisement et gestion de l'eau

Axe 2: production et diffusion de semences certifiées;

Axe 3: développement quantitatif et qualitatif de l'élevage avicole;

Axe 4: soutien aux productions agro-pastorales (amélioration de l'élevage ovin et bovin, productions maraîchères, promotion de l'artisanat);

Axe 5: alphabétisation fonctionnelle.

Nous n'évoquerons ici que les activités de formation. **Dans tous les cas, en effet, un volet formation est prévu** afin de créer un pôle de compétences au niveau de chaque comité villageois et ce, pour une meilleure appropriation des actions menées par les bénéficiaires. L'axe 1 du projet prévoit par exemple des formations aux techniques de construction des ouvrages anti-érosifs ou à la maintenance des points d'eau potable. L'axe 3 prévoit la formation de secouristes vétérinaires villageois et une formation des femmes productrices à la production avicole, destinée à leur permettre d'acquérir les bases d'une bonne gestion de leur petite entreprise. L'axe 4 prévoit, entre autres, des formations aux modes alternatifs de gestion et d'alimentation des troupeaux. Enfin, l'axe 5 est entièrement consacré à l'alphabétisation fonctionnelle des femmes productrices.

Axe 5 : Développement des compétences des femmes et l'alphabétisation fonctionnelle

L'alphabétisation fonctionnelle constitue un atout dans la conduite des activités que mènent les femmes. Or, les femmes rurales de cette région, dans leur grande majorité, sont analphabètes. L'alphabétisation fonctionnelle, axée sur le développement de compétences directement « opérationnelles », consiste à transmettre aux femmes les capacités nécessaires pour mieux utiliser les outils de gestion leur permettant de développer leur activité.

L'action mise en place vise à permettre aux femmes de gérer aux mieux leurs activités génératrices de revenus et, à ce titre, de favoriser leur plus grande implication dans la prise en charge d'actions structurantes de développement. L'objectif est d'amener les femmes à tenir

et utiliser des outils de gestion (cahier de caisse, cahier de banque, gestion des activités) et à savoir établir un compte d'exploitation et de bilan d'une activité.

Pour répondre à ces objectifs, des sessions d'alphabétisation fonctionnelle en lien avec les activités menées par les femmes sont organisées. Ces sessions sont organisées auprès des femmes développant une activité d'aviculture au Passoré, Namentanga/Sanmentanga (soit 360 femmes) et une activité de maraîchage dans l'Oudalan (soit 60 femmes).

Points forts

Bonne appropriation des actions mises en œuvre grâce au renforcement des structures paysannes, notamment par les actions de formation. Approche genre.

La formation, ainsi que l'alphabétisation fonctionnelle des femmes sont un moyen pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

SECOURS CATHOLIQUE CARITAS

Nom du projet: **alphabétisation de jeunes dans la région de Malanje**

Objectif général: alphabétisation de près de 1500 jeunes qui n'ont pu être scolarisés en raison de la guerre

Pays: Angola

ONG/ASI: Secours Catholique Caritas – 106, rue du Bac – 75341 Paris Cedex 07 – marianne-le-gall@secours-catholique.asso.fr – www.secours-catholique.asso.fr

Partenaire local : Caritas Malanje

La province de Malanje est l'une des 18 provinces d'Angola. Située dans la partie nord-est du pays à 450 km de Luanda, la capitale, elle couvre 97 602 km et sa population est estimée à 850 000 habitants. La ville de Malanje, qui compte 150 000 habitants un siècle de plus de deux ans, aux pires années de la guerre (fin 1992 à fin 1994). Encerclée totalement par l'UNITA, et cela jusqu'au début 2002, la ville ne vivait que de l'aide extérieure – ravitaillement par avion permettant ainsi de sauver de la famine des milliers d'enfants et des personnes âgées essentiellement. Malgré les accords de paix, elle reste, encore aujourd'hui, une ville sinistrée où tout manque: l'eau, l'électricité (seulement quelques heures par jour dans le centre ville), transports, infrastructure, écoles.

La Province de Malanje **subit encore les conséquences de la guerre** car la plupart des infrastructures, notamment scolaires, ont été détruites. On estime que **90% de la population malanjine est analphabète**. Un nombre important d'enfants n'a pu accéder à l'enseignement primaire en 2003, faute de places dans les écoles de l'Etat mais aussi d'enseignants et de moyens financiers pour payer les frais scolaires. La paix revenant petit à petit dans le pays, les familles retournent dans leur ville ou village d'origine. La ville de Malanje a accueilli pendant la guerre beaucoup d'enfants venant des villages les plus touchés. Quelques-uns d'entre eux ont pu être scolarisés. Au retour dans leur village d'origine, faute de structures scolaires, ils ont été laissés pour compte. Dans ces villages, tout est à reconstruire. Les parents ont recommencé à cultiver depuis fin 2002-2003, mais les récoltes sont encore faibles, et les familles n'ont souvent que des haricots et des arachides pour se nourrir. Néanmoins, la population montre une **volonté très forte d'apprendre** et c'est dans ce contexte que Caritas Malanje développe un programme d'alphabétisation dans la ville même mais aussi et **surtout dans les villages éloignés** où la population est la plus défavorisée. Ce programme, qui devrait pouvoir bénéficier à 1500 jeunes de 12 à 16 ans, a démarré en 2003 et Caritas a souhaité élargir son champ d'action au niveau de l'alphabétisation à d'autres villages.

Un travail important de **sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation** a été mené par Caritas Malanje dans les quartiers périphériques de la ville et dans les communautés avoisinantes où un certain nombre de déplacés se sont réinstallés. Des listes de participants ont été établies, et **60 alphabétiseurs**, adultes scolarisés issus des communautés où vont ouvrir progressivement les classes d'alphabétisation (6 quartiers périphériques de Malanje, et deux districts situés à 30 km de la ville) **ont été recrutés**. Ils sont formés à la méthode d'alphabétisation, et sont suivis toute l'année (rencontre hebdomadaire et 6 séances de formation recyclage). La méthode utilisée (Express) est une **méthode d'apprentissage du portugais** (langue parlée par tous les élèves). Elle vise à apprendre à des enfants, des jeunes et des adultes la lecture, en lien direct avec les situations et les problèmes quotidiens. Les classes sont ouvertes depuis février 2004 et fermeront en novembre, conformément au

calendrier scolaire. Des examens seront organisés en fin d'année (2004) pour sanctionner le niveau des élèves. Le mois de décembre sera consacré au bilan, correction d'examens et préparation de l'année suivante.

Des négociations sont en cours avec l'Etat, au niveau central et au niveau de la province de Malanje, pour demander la reconnaissance d'un diplôme d'alphabétisation (afin de permettre des passerelles avec le système éducatif formel) et la prise en charge par l'Etat du salaire des alphabétiseurs.

Points forts

Action auprès des plus défavorisés dans les zones rurales, dans un contexte d'analphabétisme quasi-total. Volonté de faire reconnaître le diplôme d'alphabétisation par l'Etat pour permettre aux jeunes de réintégrer le système scolaire formel. Passage d'une logique d'assistanat (projets d'urgence) à une logique de développement.

SECOURS CATHOLIQUE CARITAS

Nom du projet: **Formation des femmes et jeunes filles et renforcement de leur rôle économique**

Objectif général: alphabétisation des femmes et jeunes filles, formation aux droits humains, à la santé et aux activités génératrices de revenus

Pays: Bénin

ONG/ASI : Secours Catholique Caritas – 106, rue du Bac – 75341 Paris Cedex 07 – marianne-le-gall@secours-catholique.asso.fr – www.secours-catholique.asso.fr

Partenaires locaux: BIBD (Bureau interdiocésain du Borgou pour le développement), réseau des *E.P.C.* (Equipes paroissiales de caritas), Direction de l'alphabétisation du Borgou.

Contexte

En 2000, le taux d'analphabétisme du Bénin était de 37% (chiffres UNICEF, rapport 2003). Rurale à 80%, la population du département du Borgou (Bénin) vit principalement de l'agriculture, représentée par les cultures vivrières traditionnelles (mil, maïs, sorgho) et les cultures d'exportation (coton, arachide). En plus de l'agriculture, les villageois pratiquent aussi l'élevage, la pêche, la chasse et l'artisanat. Le département du Borgou est, dans le pays, celui où les taux de natalité mais également de mortalité sont les plus élevés. Près de la moitié de la population a moins de 15 ans. L'augmentation constante de la population pose le problème de l'emploi et engendre un fort exode rural des jeunes.

Bien que très minoritaire (moins de 10 % de la population), l'Eglise catholique est très présente dans la région. La Caritas/BIBD (Bureau interdiocésain du Borgou pour le développement) est l'organe chargé de coordonner toutes les activités de l'Eglise dans les domaines de l'urgence et du développement dans trois diocèses Parakou, Kandi et Ndali. Ses principales activités concernent l'hydraulique villageoise et pastorale, l'aide à l'agriculture, la santé et la promotion féminine. Pour ce faire, la Caritas/BIBD s'appuie sur le réseau des *EPC* (Equipes paroissiales de caritas) présentes dans chaque paroisse.

La situation de la femme évolue peu et continue de subir le poids des traditions (polygamie, excision, dépendance, etc.). Face à cette situation, la **Caritas/BIBD a fait de la promotion féminine une des ses priorités** dans le département du Borgou.

Le programme: animation et formation des jeunes filles

L'objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et du statut juridique et social de la femme dans les trois diocèses du Borgou-Alibori par un programme d'alphabétisation et d'autres formations, de développer la connaissance qu'elles ont de leurs droits et devoirs, de la santé préventive, de contribuer à assurer leur autonomie financière.

Le **projet, dont les activités ont commencé en 2001, s'organise donc autour de deux volets** : animation auprès des femmes dans les villages (a) et la formation des jeunes filles dans des centres (b). Il devrait toucher près de 2000 femmes et jeunes filles.

a. Animation

L'animation a lieu dans **14 lieux d'animation**. Chaque lieu d'animation, qui comprend en moyenne 10 villages, est suivi par une animatrice et des alphabétiseurs. Au total, 120 villages sont concernés par le programme. **Quatre grands domaines ont été retenus** pour l'animation : la **santé, les droits humains, l'alphabétisation et les activités génératrices de revenus**. Les animatrices sont secondées dans certains villages par des traductrices, si elles ne maîtrisent pas la langue locale. Elles sont appuyées par des coordinateurs/trices au niveau des diocèses et par la coordinatrice interdiocésaine responsable du programme. Par ailleurs, des référents thématiques apportent un appui (promotrice micro crédit, commission interdiocésaine de santé, juriste) et organisent des recyclages.

Les animatrices et les alphabétiseurs sont relayés petit à petit dans les villages par des femmes « leaders » qui bénéficient d'une formation renforcée dans les différents domaines retenus.

L'animation sanitaire consiste en des séances de sensibilisation en santé/nutrition et des démonstrations culinaires une fois par mois au niveau des villages.

Les **animations sur les droits humains** sont associées aux animations sanitaires (pour inciter les femmes à y participer). Elles portent sur des thèmes sélectionnés avec les femmes des villages, en fonction de leurs préoccupations et des pratiques observées par les animatrices : problèmes de scolarisation des filles, santé (excision), enfant sorcier, actes d'Etat civil, mariage (et mariage forcé), divorce (séparation des corps, pensions alimentaires), violences faites aux femmes, successions. Il est prévu d'organiser des séances d'animation sur ces thèmes avec les leaders d'opinion, les autorités locales et les hommes des villages. L'objectif serait d'**associer des leaders d'opinion et des autorités favorables à des changements de comportement** à la définition de stratégies pour lutter contre des pratiques coutumières néfastes. Un juriste a été chargé de travailler sur des outils d'animation adaptés à un public rural analphabète.

Le **programme d'alphabétisation fonctionnelle** (lire un carnet de vaccination, tenir un cahier de compte etc.) a été élaboré suite à des contacts avec d'autres ONG travaillant dans la zone et des services publics (Direction de l'alphabétisation). Il est proposé sous forme intensive aux femmes leaders (45 jours sans interruption), et semi intensive à une trentaine de **groupements féminins** (5 séances par semaines pendant la saison sèche).

Par ailleurs, un accompagnement est organisé au niveau des groupements pour les aider à bien se structurer, à **définir un projet générateur de revenus** et à être en mesure de le gérer. Les groupements de femmes peuvent solliciter un micro crédit en argent (financé à partir des remboursements de prêts donnés les années précédentes) ou en équipement, s'il s'agit d'un projet de transformation alimentaire. Les crédits sont remboursés sans intérêt.

b. Formation de base

Une **dizaine de centres** ont été construits et proposent aux jeunes filles déscolarisées et aux jeunes femmes du Borgou une **formation scolaire de base ainsi qu'une formation humaine** propre à favoriser une ouverture d'esprit et à susciter des initiatives. Pour les jeunes filles déscolarisées, le programme propose une formation sur quatre ans. Quatre centres, deux à Parakou, un à Bembereké, un à Kandi participent au programme et proposent un même cursus. Au total, plus de 200 filles suivent des enseignements d'alphabétisation, de couture, de coiffure, de restauration, de gestion, de droits humains et d'économie familiale. Des

activités génératrices de revenus sont menées dans les centres (projets agricoles pour les centres ruraux, teinture pour les centres urbains) afin d'initier les filles à la production et à la commercialisation.

En quatrième année, une attention particulière sera portée à l'élaboration d'un projet générateur de revenus pour chaque fille après sa sortie. Elle devra défendre son projet devant une commission pour obtenir un micro crédit.

Points forts

Elaboration de séquences de formation et d'animations adaptées aux réalités quotidiennes des femmes bénéficiaires. Volonté de développer les connaissances des femmes de façon à les rendre plus confiantes en elles-mêmes. Volonté d'associer des leaders d'opinion et des autorités favorables à des changements de comportement à la définition de stratégies pour lutter contre des pratiques sexistes.

Ici aussi il s'agit d'une ONG qui travaille dans l'optique d'EPR et œuvre en faveur d'une éducation en mesure d'améliorer le niveau de vie des femmes et des jeunes filles.

AGRISUD INTERNATIONAL

Association née en 1985 en France, Agrisud a fait du **développement agricole durable et de la sécurité alimentaire** ses priorités. Son action est basée sur la conviction que le développement passe par l’accession à l’autonomie économique et sociale des populations. Elle a mis au point une méthodologie de formation professionnelle en trois phases (initiation, spécialisation, perfectionnement) qui privilégie les activités créatrices d’emplois. Le but des formations proposées par Agrisud est l’appui à des projets de micro-entreprises, à l’autonomie des exploitants (“entrepreneurs”) et la pérennité de son activité. La formation n’est donc pas suffisante, elle doit impérativement s’inscrire dans une logique plus large de professionnalisation agricole. Le parcours de professionnalisation proposé s’étend ainsi sur plus de 3 ans, depuis la mise en forme du projet par le stagiaire (entrepreneur-exploitant) jusqu’à une phase de perfectionnement de la formation.

Pour faire face au très faible niveau de connaissances de certains stagiaires et donc à l’hétérogénéité des groupes en formation, Agrisud a mis en oeuvre une pédagogie et des techniques d’animations adaptées au niveau des stagiaires et tente, autant que possible, de lier la pratique à la théorie en utilisant par exemple des outils pédagogiques ludiques.

Le **processus de formation est divisé en trois phases dont une phase dite d’ ”initiation”**, d’un à deux mois, durant laquelle les stagiaires peuvent acquérir des connaissances agricoles de base. Phase de sensibilisation, elle tend à transmettre des savoirs et savoir-faire essentiels à tout exploitant, en matière de technique agricole et de gestion : opérations culturales de base comme la confection de planches de culture en maraîchage, la préparation des pépinières et une sensibilisation à la différence entre recettes et dépenses. Cette phase a lieu en groupe de 12 à 15 personnes. Les deux autres phases permettent à l’exploitant de se spécialiser et de perfectionner ses connaissances.

Basée sur l’alternance entre situations d’enseignement et application pratique d’une part, et sur le tutorat d’autre part, elle place le stagiaire, quel que soit son niveau initial, au centre d’une relation triangulaire entre les formateurs et un maître-exploitant, trio consolidé lui-même par un contrat de formation. Particularité de cette éducation et formation pour les populations rurales, la **création de structures relais**, ONG ou autres, capables de faire l’interface entre les instances décisionnaires locales et les opérateurs privés.

Le projet cité ci-dessous reprend les principes énoncés qui font la spécificité des actions d’Agrisud.

Nom du projet: **Installation de réfugiés congolais (RDC) sur des zones d’activités agricoles dans le village de Sungui.**

Objectif général : sécurité alimentaire

Pays : Angola

ONG/ASI : AGRISUD International – 18, route de Lassijan – 33760 Frontenac – 05 57 34 50 90 – agrisud@agrisud.org - www.agrisud.org

Partenaire local : Agrisud Angola

La démarche d’Agrisud en Angola

Depuis les accords de paix d'avril 2002, l'Angola est en reconstruction, mais le pays reste à l'heure actuelle fortement marqué par les conséquences de près de quarante années de guerres civiles. La situation humanitaire en Angola est toujours critique et les populations fuyant les combats se sont réfugiées soit dans des camps administrés par les organisations des Nations Unies, soit en périphérie des grandes villes. Ainsi, en 2001, 60% de la population totale vivaient en ville et Luanda atteignait quasiment 4 millions d'habitants.

Sur le plan alimentaire, l'Angola reste confronté à une **forte insécurité**, due à la fois à un déficit de la production agricole et au faible pouvoir d'achat d'une majorité de la population :

A Luanda, en 2002, 70% de la population disposaient de moins de 1 USD par personne par jour pour se nourrir. Ainsi, les besoins d'une majorité des populations urbaines sont insatisfaits, sur les plans de la quantité, de la qualité et de la régularité, entraînant des taux élevés de sous et de malnutrition. Mais l'**insécurité alimentaire** ne touche pas uniquement les villes, elle frappe **également les populations rurales**. Ce phénomène, déjà dramatique en période de guerre, tend à augmenter ces dernières années malgré la pacification du pays, avec le retour dans leur région d'origine de centaines de milliers de déplacés.

L'environnement de production est très défavorable pour les paysans:

- Les moyens de production sont extrêmement réduits : terrains en friche, présence de mines anti-personnel, canaux d'irrigation ou de drainage abandonnés, insécurité du foncier, coût élevé des équipements importés, disparition des cheptels... Le niveau de décapitalisation de la plupart des paysans est ainsi énorme.
- L'accès aux intrants est très difficile (coût, disponibilité, qualité) et les services d'appuis aux producteurs quasiment absents.
- Les voies de communication sont en mauvais état, et de nombreuses régions restent encore difficiles d'accès.

Aujourd'hui, près de 4,1 millions de personnes sont encore assistées au travers de programmes d'aide d'urgence (dons alimentaires du PAM, kits "seeds and tools" de la FAO).

Agrisud a démarré ses activités en Angola en 1999 dans la ceinture verte de Luanda, proposant une démarche innovante de développement agricole dans un contexte dominé par des projets d'aide d'urgence et d'assistanat. Depuis décembre 2002, Agrisud - Angola met en œuvre un projet d'appui à la professionnalisation de l'agriculture de Luanda, financé par le Ministère français des Affaires Etrangères, pour une durée de 3 ans.

Le projet Sungui, ou la réinsertion de réfugiés "par l'économique"

Depuis fin août 2003, Agrisud-Angola met en œuvre la composante agricole d'un projet intégré dans le village de Sungui (province du Bengo). Ce projet, financé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), vise à **aider une centaine de familles de réfugiés congolais (de RDC) à se réinsérer** dans le tissu socio-économique angolais. Ces réfugiés, après avoir vécu de nombreuses années dans des camps en bénéficiant d'une aide humanitaire, ont reçu du gouvernement angolais un terrain dans le village de Sungui, situé à 70 km de Luanda.

Selon leur domaine de compétence, différentes ONG ont été chargées par le HCR d'accompagner la réinsertion de cette communauté : construction d'habitations en dur, accès à l'eau potable, et mise en place d'activités agricoles.

La situation de départ du projet agricole comporte de nombreuses contraintes : les bénéficiaires sont très pauvres, sans capital de production (équipement, outils, intrants), ont une connaissance limitée des pratiques agricoles, et sont habitués à être assistés depuis des années (dons alimentaires). Par ailleurs, le terrain mis à leur disposition est assez pauvre et ne peut être cultivé de façon traditionnelle qu'en saison des pluies : la production agricole est alors très aléatoire, dépendant entièrement du niveau des précipitations, très variables d'une année sur l'autre.

Le mandat d'Agrisud - Angola est d'appuyer ces réfugiés (une centaine de familles dans un premier temps) dans la création de petites exploitations agricoles viables et durables. Pour ce faire, il a été prévu de diviser le terrain en deux parties. Une zone haute, d'une vingtaine d'hectares, est destinée à la production pluviale des cultures alimentaires de base (maïs, manioc, arachide). La zone basse d'environ 6 hectares, en bordure du lac, est en train d'être aménagée, avec la participation des réfugiés, sous forme de 3 périmètres maraîchers irrigués de 30 à 40 parcelles de 500 m² chacun. Chaque périmètre est alimenté par une motopompe gérée de façon collective.

Chaque famille a reçu une parcelle, ainsi que du petit matériel, des engrais, des semences et des produits phytosanitaires, afin de démarrer rapidement l'activité. Depuis décembre 2003, environ 90 familles (dont 10 familles locales et 80 familles de réfugiés) ont démarré une activité maraîchère permanente. Les premières récoltes ont eu lieu en janvier 2004. Outre l'amélioration du régime alimentaire des familles, l'activité maraîchère, pratiquée toute l'année, permet la création de revenus monétaires de façon durable.

Une équipe permanente de quatre techniciens d'Agrisud - Angola assure la formation dans l'action des bénéficiaires, ainsi qu'un accompagnement sur plusieurs mois (conseils techniques). La formation agricole occupe en effet une place fondamentale dans ce projet. C'est le pivot même de l'intervention. Les formations proposées sont d'abord des formations de base, "transfert du geste" pour une grande part, mais la maîtrise progressive du métier amène ensuite à des formations plus spécialisées. Les enseignements théoriques se font en portugais avec des outils pédagogiques en portugais.

Agrisud - Angola est d'ores et déjà sollicité pour mettre en œuvre d'autres projets de ce type, des projets qui tranchent délibérément avec les modèles d'assistance classiques qui répondent à des problématiques d'urgence, en misant sur un développement économique durable. **Un deuxième phase de ce projet a démarré en février 2004** pour poursuivre l'accompagnement des bénéficiaires et d'étendre le projet à 100 familles supplémentaires. L'objectif de cette phase est de parvenir à fonctionnement des périmètres en autonomie complète. Les activités mises en place concernent le maintien du dispositif de formation-encadrement-conseil et la mise en place et l'encadrement d'une coopérative agricole (gestion de l'eau, minibus collectifs).

Le pari de la sécurité alimentaire n'est pas encore gagné en Angola mais le passage de l'urgence au développement, dans un contexte socio-politique apaisé, est certainement un gage d'amélioration durable de la situation.

Point fort du projet

Passage d'une logique d'urgence à une logique de développement. Réinsertion par des activités génératrices de revenus. **Formation et éducation de la population rurale conçues comme pivot de l'intervention.**

ESSOR: (Echanges Sud/Sud-Ouest en milieu rural)

Nom du projet: **volet “Education relative à l’environnement” (ERE) du projet “Agroforesterie participative”**

Objectif général: éducation à l’environnement

Pays : Guinée Conakry

ONG/ASI ESSOR (Echanges Sud/Sud-Ouest en milieu rural) – BP 94 – 31322 Castanet-Tolosan – 05 61 73 36 25 – essor.siege@wanadoo.fr

Partenaires locaux: ONG guinéennes CAM et AGPEED, Clubs UNESCO guinéens

L’ONG ESSOR mène en ce moment 4 projets : deux projets en agroforesterie (Guinée Conakry et Zimbabwe), un projet de valorisation des matériaux locaux dans la construction en Guinée et un programme de professionnalisation de l’arboriculture fruitière en Guinée.

Le projet Agroforesterie en Guinée, qui existe depuis 1989, propose des formations techniques auprès des paysans du Fouta Djalon. Il s’est doté en 2002 d’une composante Éducation Relative à l’Environnement (ERE), financée par le CFSI, dont l’**objectif est la sensibilisation des jeunes élèves aux problématiques environnementales** et notamment à la déforestation, en les aidant à réaliser des **pépinières scolaires**. La finalité du projet est l’adaptation de l’éducation de base aux besoins qui ont été identifiés en matière de protection de l’environnement. Il s’agit, pour cela, de renforcer la concertation entre les acteurs de l’éducation environnementale (1), d’améliorer les compétences des intervenants scolaires (2) et d’appuyer leur démarche de capitalisation (3). Les actions sont parties de Labé et se sont étendues à l’ensemble du Fouta Djalon. Le projet a pu impliquer 13 écoles en 2002 et 26 écoles en 2003 (plus de 6.000 plants produits en pépinières scolaires), deux ONG locales et une vingtaine de clubs UNESCO guinéens.

1. Mise en réseau des acteurs ERE

Ce volet vise à mettre en réseau l’ensemble des acteurs locaux impliqués dans l’éducation environnementale : communauté éducative des écoles bénéficiaires, institutions politiques locales notamment. Suite aux différentes actions, un « noyau dur » s’est formé autour de deux ONG guinéennes (CAM et AGPEED). Les personnes motivées ont été identifiées et ont été les moteurs du programme. Bien que cette identification n’ait pas permis la constitution d’une instance de pilotage telle qu’elle avait été imaginée initialement, c’est ce noyau dur qui s’est investi sur la réalisation effective de toutes les activités. Ces activités ont servi de support à des échanges et des collaborations qui constituent le cœur même du partenariat. ESSOR a aussi organisé trois séminaires guinéens sur l’éducation environnementale (avril 2002, novembre 2003 et février 2004).

2. Amélioration des compétences

Deux sessions de formation sur la mise en œuvre de projets pédagogiques sur l’environnement ont été organisées (mai et novembre 2003). Destinées aux intervenants scolaires (enseignants et membres des ONG partenaires), ces sessions ont permis de transmettre des outils et des méthodes pédagogiques afin d’organiser les actions de

sensibilisation dans les écoles bénéficiaires. ESSOR a également aidé les 2 ONG partenaires à monter des dossiers de demande de financements afin de maximiser les possibilités de pérennisation de l'action.

3. Capitalisation d'expériences

Un atelier sur la capitalisation d'expériences a été organisé en 2003 pour permettre à chaque établissement bénéficiaire de rédiger une ou plusieurs fiches pédagogiques qui ont été échangées entre les acteurs. Les 2 ONG guinéennes partenaires ont également produit 6 fiches chacune. L'objectif est de constituer un petit manuel comportant plusieurs fiches pédagogiques.

Point fort

Mise en réseau des parties prenantes du volet Education relative à l'environnement, qui représente l'une des composantes d'EPR.

ANAMORPHOSE

Nom du projet: **Volet « Formation informelle des jeunes déscolarisés en milieu rural (JA/JE, Jeunes Agriculteurs, Jeunes Eleveurs)» du projet de professionnalisation des dispositifs de formation de l' ENAE de Tolo.**

Objectif général: répondre aux besoins en formation des jeunes producteurs du milieu rural qui ont quitté l'école trop tôt pour accéder au système formel de formation

Pays: Guinée

ONG/ASI: Anamorphose – Michel Carrière – 05 61 83 04 64 – anamorphose@wanadoo.fr

Partenaires locaux: ENAE (Ecole nationale d'agriculture et d'élevage) de Tolo, FPDF (Fédération des paysans du Fouta-Djallon), CCNEG (Comité de coordination nationale des éleveurs de Guinée).

La collaboration entre l'ENAE (Ecole Nationale d'Agriculture et d'Elevage) de Tolo et Anamorphose remonte à 1991 lorsque cette ONG toulousaine a commencé à réaliser des documentaires sur le développement rural. En 1994, le gouvernement guinéen, lancé dans un vaste programme d'amélioration du système d'enseignement technique et de formation professionnelle, a demandé à ces deux structures de mener conjointement le "Projet d'appui à la professionnalisation des formations agricoles à l'ENAE de Tolo". Jusqu'en 1998, l'ENAE et Anamorphose se sont engagés dans une réflexion sur les stratégies d'enseignement liées à l'insertion des jeunes diplômés. Pour atteindre cet objectif d'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du secteur agricole en Guinée, le projet s'est fixé cinq axes de travail:

- la formation des enseignants;
- la structuration des relations avec les professionnels;
- la formation des élèves sur trois ans et leur insertion professionnelle par des formations pratiques et techniques adaptées au terrain;
- la mise en valeur du domaine agricole comme outil de développement de l'ENAE;
- la réhabilitation et l'installation d'infrastructures adaptées aux nouveaux programmes de formation;

La formation des élèves s'étend sur trois ans et permet l'acquisition non seulement de savoirs, savoir-faire et savoir être mais aussi la mise en place d'un projet personnel professionnel tout au long de la formation. Désireux d'établir un équilibre entre connaissances théoriques et pratiques, l'école propose une série de 6 stages allant du stage dit de "découverte", à l'entrée de l'école, aux stages de spécialisation en troisième année. La première année est considérée comme une année de formation agricole de base.

Pour mettre en œuvre ce projet, Anamorphose et l'ENAE ont fait appel à des **partenaires techniques** français comme le **Centre Français du Riz, le CNEARC** (Centre national d'études agronomiques des régions chaudes) notamment pour l'analyse des besoins en formation ou l'**AFMR** (Association pour la formation en milieu rural).

Par ailleurs, et c'est l'objet de ce projet, les compétences en ingénierie de formation acquises par les enseignants ont permis qu'une équipe de professeurs de Tolo mette en place progressivement, à partir de 1997, avec la principale Organisation paysanne de la région, la Fédération des Paysans du Fouta-Djallon (FPDF), une **stratégie spécifique de formation pour les jeunes déscolarisés**. Les principes de départ étaient que cette nouvelle méthodologie

ne devait en aucun cas de substituer à un transfert technologique, à la vulgarisation, ni à l'appui technique. Il s'agissait de mettre en synergie, avec les autres structures (services de vulgarisation, cellules techniques des organisations paysannes) une **formation informelle de base** qui pourrait répondre aux besoins de ce public en milieu rural.

Les formations s'adressaient donc à un public peu ou pas scolarisé, pas suffisamment en tout cas pour avoir accès à des formations en centre de formation professionnelle, et les formations qui ont été mises en place, ne se sont donc pas déroulées dans une structure de formation mais sur le terrain. Le but de cette formation est de permettre à ces jeunes agriculteurs en échec scolaire ou ayant été obligés d'arrêter leur scolarisation prématurément, de trouver un moyen d'améliorer leurs conditions de vie. Pour ce faire, trois axes ont été développés:

- mai 1998 à décembre 2000: une **formation de proximité** en partenariat avec les formateurs de l'ENAE des OPA (organisations paysannes). Cette formation de proximité a été expérimentée sur deux sites, Ditinn et Horè-Mamou, et a permis aux formateurs de définir les grands axes d'un référentiel professionnel. Elle s'est appuyée sur 4 principes : l'écoute du public, l'adaptation aux contraintes du public, le bilinguisme, la coordination des différentes structures qui interviennent auprès du même public. Elle a concerné des hommes et femmes de 20 à 45 ans ayant des notions de base en lecture, écriture et calcul.
- Depuis janvier 2001: la **formation de formateurs de proximité**. En partenariat avec le CCNEG (Comité de coordination nationale des éleveurs de Guinée), l'ENAE de Tolo a choisi trois sites (Bouliwel, Bokondjon et Diandian) où les auxiliaires d'élevage ont été formés à l'identification et la priorisation des besoins en formation. A l'heure actuelle, les formateurs de Tolo appuient encore les auxiliaires d'élevage pour la conception, la préparation et la dispense des thèmes de formation.
- La **formation des formateurs de formateurs de proximité**. C'est la dernière phase en cours du projet (depuis juillet 2003). Elle correspond à un transfert de compétences au niveau des deux autres institutions de formation agricole guinéennes, les ENEA de Bordo et de Macenta. Ce transfert s'est traduit par la mise en œuvre d'une formation ayant pour objectifs de permettre aux formateurs de ces deux écoles de mettre en place un référentiel de formation spécifique en faveur d'un public déscolarisé. Par ailleurs, elle a aidé ces deux institutions à assurer la formation des jeunes agriculteurs et éleveurs déscolarisés qui relevaient des OPA de leur région respective puis la formation de formateurs de proximité.

Point fort

Définition, en partenariat avec la Fédération des Paysans du Fouta-Djallon, d'une stratégie spécifique de formation pour jeunes déscolarisés en milieu rural.

Pour faire le pont entre une école de base inachevée et un apprentissage à améliorer, ce projet apporte un complément d'enseignement général ainsi qu'une première formation qualifiante pour une activité professionnelle.

CIRAD Tera

Nom du projet: **L'Université paysanne africaine (UPAFA)**

Objectif général: amélioration de l'accès des paysans à l'information et formation des responsables d'organisations paysannes

Pay: continent africain

Organisme de recherche : CIRAD Tera – 73, rue Jean-François Breton – 34398 Montpellier – mercoiret@cirad.fr – www.cirad.fr

Partenaires : ensemble du réseau APM-Afrique

Créé officiellement en 1995, le réseau Agriculture Paysanne et Modernisation/ APM-Afrique regroupe des responsables paysans de plusieurs pays d'Afrique et des personnes appartenant à des ONG, à des institutions de recherche, engagées dans l'appui aux organisations paysannes. Depuis sa mise en place, le réseau a centré une grande partie de ses efforts et de ses activités sur l'amélioration de l'accès des paysans à l'information et sur la formation des responsables d'organisations paysannes.

Les diverses actions menées ont permis de préciser la demande des groupes nationaux du réseau APM-Afrique et ont notamment débouché sur la mise en place d'un programme de formation des responsables d'organisations à vocation plus large : l'« Université paysanne africaine » (UPAFA). **L'initiative**, contrairement à ce qu'indique son nom, **ne concerne pas l'enseignement supérieur**. Elle vise à **transmettre aux responsables paysans les connaissances de base** nécessaires à leur fonction.

Depuis une quinzaine d'années, de profondes mutations ont affecté l'environnement de la production agricole en Afrique: des changements au niveau national avec un retrait de l'État de nombre de ses fonctions d'appui à l'agriculture ; une libéralisation rapide des marchés internationaux; la mondialisation des conditions de production et d'échange; les regroupements économiques régionaux. Ces changements macro-économiques se sont accompagnés d'évolutions institutionnelles importantes : réorganisation des services agricoles, décentralisation administrative et ouverture démocratique, révision des législations foncières.

Face à ces changements, les responsables des organisations paysannes ont ressenti le besoin de renforcer leurs capacités pour construire des stratégies adaptées à cette évolution et conformes aux attentes et intérêts de leurs adhérents. Or les organisations paysannes ont eu du mal à se positionner face au nouveau contexte et à construire des stratégies d'action conformes aux attentes et aux intérêts de leurs adhérents. C'est pour cette raison qu'au sein du réseau APM-Afrique, les responsables paysans se sont faits l'écho des demandes de leurs organisations concernant un accès accru à l'information et à des formations adaptées et approfondies, leur permettant de renforcer les capacités d'analyse, de proposition, de négociation et d'action qui leur sont indispensables.

Conscient de l'importance de l'offre de formation qui existe déjà en Afrique sub-saharienne et de sa diversité, le réseau APM-Afrique a mis en place un outil de formation pérenne, l'Université paysanne africaine (UPAFA) qui complète l'offre existante : en s'adressant à des responsables d'organisations fédératives de niveau régional ou national (organisations sectorielles ou territoriales); en mettant l'accent sur des contenus jusqu'ici peu abordés par les formations proposées aux populations rurales ; en créant les conditions d'une formation

internationale, ouverte à des paysans de plusieurs pays d'Afrique francophone et anglophone, afin que les intéressés puissent avoir une expérience directe du caractère général des évolutions qui s'opèrent ; en offrant une formation adaptée et approfondie dont la vocation sera de se pérenniser, moyennant des adaptations rendues nécessaires par les évolutions constatées au sein de l'environnement et des sociétés rurales.

L'Université paysanne africaine développe des **programmes de formation destinés principalement**:

- à des **responsables paysans** exerçant actuellement des fonctions au sein d'organisations fédératives dans les différents pays africains
- à des **jeunes paysans**, responsables de "deuxième génération", exerçant des responsabilités dans des organisations paysannes, afin d'accroître le nombre de responsables formés et de renforcer l'articulation entre les leaders et leur base.

A travers la formation de responsables d'organisations paysannes, l'Université paysanne contribue à l'amélioration des conditions d'insertion des producteurs au marché et dans la société globale, accroît leur participation à la définition des politiques et des programmes de développement qui les concernent et renforce les solidarités régionales et continentales entre paysans africains.

Elle doit permettre aux responsables d'organisations paysannes d'avoir une meilleure compréhension des mutations du contexte international, régional et national, et des répercussions concrètes que ces mutations ont sur les agricultures familiales, sur les conditions de production et d'existence des ruraux ainsi que sur les perspectives qui sont offertes. Elle doit également permettre aux responsables d'organisations d'animer la construction de stratégies et de programmes de travail à court, moyen et long terme, adaptés aux attentes des ruraux et aux défis auxquels ils sont confrontés.

L'Université paysanne doit enfin favoriser l'émergence de nouveaux dirigeants paysans, notamment de femmes et de jeunes, capables d'animer la réflexion/action au sein des organisations locales, régionales et nationales.

L'Université paysanne africaine est **itinérante**: les modules de formation sont réalisés successivement dans différents pays francophone et anglophone d'Afrique. Les sessions étant dispensées en anglais ou en français, les participants doivent connaître l'une ou l'autre de ces langues. Un comité pédagogique international de 8 membres a été mis en place par le réseau APM. Il se réunit une fois par an pour définir les programmes et examiner les candidatures. Une cellule permanente s'est constituée à Dakar pour assurer la coordination administrative et pédagogique des activités de l'UPAFA.

Les formations proposées par l'Université paysanne sont de trois types :

- **un cycle international**, destiné à des responsables paysans de plusieurs pays d'Afrique francophone et anglophone ; il se déroule sur deux ans et est composé de six modules d'une durée de 12 à 16 jours selon les cas. Il s'agit donc d'une formation longue (deux ans), réalisée en alternance et pour laquelle sont mobilisés des formateurs africains et étrangers.

- les modules de formation du cycle international seront repris, à la demande, à **l'échelon national**. Les objectifs opérationnels et les contenus seront adaptés aux situations concernées et aux demandes exprimées. Afin de faciliter ces adaptations, des **sessions de formation**

destinées aux formateurs nationaux seront organisées à l'**échelon sous-régional** (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est et du Sud). Les formateurs nationaux seront désignés dans les pays concernés en fonction de leurs compétences particulières dans un ou plusieurs des thèmes faisant l'objet des modules.

- des formations **spécifiques à la demande**, de durée variable, peuvent être organisées à l'échelon continental, sous-régional ou national. Il peut s'agir de sessions centrées sur un thème particulier concernant par exemple une filière, mais aussi de formations plus transversales dans le domaine économique, méthodologique ou autour de questions spécifiques (le financement du développement local) ou plus générales (la communication au sein des organisations paysannes).

Points forts

Principe de la formation itinérante et échanges internationaux générés

Les facultés d'agriculture se sont traditionnellement concentrées sur les semences et la production animale, cette expérience témoigne de l'opportunité de réorienter l'action universitaire vers une mission plus vaste de soutien à l'éducation de la population rurale.

FDH (Frères des Hommes)

Projet: **Programme de dynamisation de la menuiserie artisanale de qualité au Rwanda**

Objectif général : Création d'emplois ruraux alternatifs à l'agriculture par la valorisation des ressources humaines et naturelles locales

Pays: Rwanda

ONG/ASI : Frères des Hommes – 9, rue de Savoie – 75006 Paris – 01 55 42 62 62 – afri@fdh.org – www.fdh.org

Partenaires locaux : ONG rwandaise DUHAMIC-ADRI

Ce projet, d'une durée de 3 ans (2002-2004), concerne deux districts ruraux du Rwanda : le district de Nyakizu, située au sud du pays, à la frontière du Burundi et celui de Buliza (anciennement commune de Rutongo), à 30 km au nord de la capitale.

Pays enclavé, pauvre (les 2/3 de sa population se situent en dessous du seuil de pauvreté), faiblement industrialisé (20 % du PIB, et moins de 2 % de la population active), le Rwanda dépend principalement de son agriculture (thé, café).

Au delà des problèmes politiques fondamentaux que constituent le rétablissement de la paix, la lutte contre la pauvreté est devenue aujourd'hui la première des priorités gouvernementales. Un plan a été élaboré dans le cadre de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés), qui met l'accent sur trois éléments : la transformation de l'agriculture, le développement des ressources humaines, et les infrastructures de base. Aujourd'hui, le vrai défi qui se pose au Rwanda, comme le reconnaît le Ministre de l'économie et des finances ruandais, est l'« augmentation du pouvoir d'achat en milieu rural pour créer une demande effective»

Les bénéficiaires directs de ce programme de dynamisation de la menuiserie artisanale sont tous des « finalistes de l'école primaire » qui n'ont pas eu la chance de poursuivre leurs études en cycle secondaire :

- Les **chefs d'ateliers, ouvriers et apprentis des ateliers** de menuiserie des districts ruraux de Nyakizu et de Buliza, qui sont engagés, avec ce programme, dans une démarche de production de qualité. Fin 2001, ils étaient au total 77 (61 dans 6 ateliers à Nyakizu, et 16 dans 2 ateliers à Buliza). L'ambition du programme est d'atteindre la centaine à la fin de 2004.
- Les **forgerons associés aux ateliers** pour la fabrication des pièces métalliques venant compléter les pièces de menuiserie fabriquées (lames de rabots, lames de ciseaux à bois, protections et fermetures des huisseries). Au nombre de 6 à la fin 2001, ils devraient être au moins 9 à la fin du programme.
- Les **scieurs de long fournissant le bois aux ateliers** de Nyakizu (ceux de Buliza s'approvisionnent directement sur le marché proche de Kigali) : ils étaient une vingtaine à la fin 2001. Ils devraient être une trentaine à la fin de 2004.

Au total, le nombre de bénéficiaires directs du programme devrait s'élever à 140 environ à la fin de 2004. En comptant les membres de leur famille, environ 840 personnes pourraient en bénéficier directement ou indirectement.

FDH agit en partenariat avec l'ONG ruandaise d'appui aux initiatives de base DUHAMIC-ADRI, maître d'œuvre de ce programme sur le terrain. Mais il est aussi prévu, dans les objectifs du programme, de favoriser, appuyer et renforcer les associations professionnelles des artisans concernés, notamment l'Association IMBONYA des menuisiers de Nyakizu ; son équivalent à Buliza reste à créer.

Le projet en question concerne actuellement 8 ateliers de menuiserie qui ont redémarré ou ont été créés à partir de 1996, avec l'appui d'un précédent programme financé par le Ministère de la coopération (« Programme d'appui à la réhabilitation de la menuiserie artisanale rurale») qui s'est étalé de 1997 à fin 2000. Il concerne donc des ateliers déjà existants, qui utilisent le bois local (eucalyptus, filao, pinus) pour produire manuellement des produits de qualité (mobilier, huisseries pour la construction, outils de menuiserie commercialisés par les magasins spécialisés de Kigali et de Butare, guitares, jouets, etc.).

Fondamentalement, et à long terme, le **projet vise à créer des emplois ruraux alternatifs à l'agriculture**, en valorisant les ressources humaines et naturelles locales. La stratégie utilisée pour ce faire est de développer une menuiserie artisanale rurale de qualité, capable de s'adresser au « marché moderne » de ce secteur à forte valeur ajoutée, et de concurrencer durablement les importations qui occupent en ce moment l'essentiel de ce marché.

Dans une première étape (1997-2000), les artisans de Nyakizu et de Buliza ont réussi, grâce à l'appui de DUHAMIC-ADRI, à prendre quelques parts de ce marché, dans le domaine des huisseries, des outils de menuiserie, et du mobilier « haut de gamme ». L'objectif principal de ce présent programme est de permettre à ces artisans d'accéder par eux-mêmes à ce marché « moderne », et de s'y maintenir durablement en répondant à ses contraintes de quantité, de prix, de délais, et de qualité.

Tout ce projet est conçu pour équiper les artisans des compétences et des moyens matériels qui pourront leur permettre, d'une part, de devenir presque entièrement autonomes de DUHAMIC-ADRI pour l'approvisionnement en bois et la collecte des commandes et, d'autre part, d'accroître sensiblement leurs revenus en améliorant leurs marges bénéficiaires et en augmentant leurs ventes. Il met donc particulièrement l'accent sur **la formation technique et en gestion (21 % du budget)**, qui resteront un acquis des artisans.

En tant que partenaire local maître d'œuvre du projet, DUHAMIC-ADRI est responsable de sa coordination sur le terrain et de sa gestion. Une fois par an, cette même équipe assure l'évaluation interne du projet. En tant qu'organisation partenaire du Nord, et promoteur de ce programme de menuiserie artisanale de qualité au Rwanda de 1978 à 1993, FDH assure, avec la collaboration du Ministère français des affaires étrangères, l'essentiel des financements extérieurs nécessaires à la réalisation du projet ainsi que l'accompagnement et le suivi technique du projet.

Points forts

Valorisation des ressources humaines et naturelles locales comme alternative à l'agriculture.

Projet destiné à l'éducation de jeunes des populations rurales « exclus » du système scolaire.

COMITE français pour l'UNICEF

Nom du projet: **Droit à l'éducation pour tous les enfants**

Objectif général: scolarisation des petites filles en zones rurales et des enfants en milieu périurbain, pré scolarisation des enfants en zones rurales, éducation non formelle des enfants travailleurs

Pays: Maroc

ONG/ASI : Comité français pour l'UNICEF – 3, rue Duguay Trouin – 75282 Paris Cedex 06 – unicef@unicef.fr - www.unicef.asso.fr

Partenaires locaux: gouvernement marocain, communautés éducatives des villages bénéficiaires

Contexte

En zones rurales marocaines, les **petites filles sont plus désavantagées que les garçons** : ce sont, en moyenne nationale, quatre filles de six à onze ans sur 10 qui ne sont pas, aujourd'hui encore, scolarisées comme elles devraient l'être si l'on veut avoir quelque chance de réduire le taux d'analphabétisme des femmes rurales. Dans les villages enclavés de ces zones rurales (nombreux dans un Maroc qui comprend des zones montagneuses et désertiques), les taux chutent encore beaucoup plus: dans ces zones enclavées, seule une femme sur 10 sait lire.

Ces zones rurales fortement défavorisées sur le plan économique voient leurs populations se masser progressivement autour des villes. Les conditions de vie en général, d'éducation en particulier se trouvent du même coup particulièrement dégradées dans ces zones périurbaines que rien ne préparait à cet afflux. Les enfants sont les premières victimes, servant comme main d'œuvre d'appoint pour compléter les revenus insuffisants des parents soit dès leur arrivée soit après un trop rapide passage sur les bancs de l'école. Des mauvaises conditions de traitement dans les ateliers naissent ensuite les enfants de la rue.

Le programme de coopération Gouvernement Unicef

Pleinement conscient que l'éducation, celle des femmes en particulier, est le meilleur levier de changement pour le pays, le gouvernement marocain a élaboré une **Charte nationale d'éducation et de formation** qu'il s'est engagé à suivre. Le **programme de coopération entre le gouvernement et l'Unicef** s'inscrit dans le soutien à la mise en oeuvre de cette Charte par le développement de stratégies nationales de lutte pour l'accès de tous les enfants à une éducation de base complète.

Participant à cet effort le programme vise à élaborer des stratégies nationales efficaces en faveur des enfants privés de leur droit à l'éducation : enfants des zones rurales enclavées, enfants des quartiers périurbains, enfants au travail, enfants dans la rue ou en conflit avec la loi. Pour ce faire, le programme expérimente des approches novatrices en ciblant précisément ces publics dans 5 provinces rurales et dans 4 zones urbaines. Ceci passe par une attention plus grande portée aux petites filles des zones rurales, aux filles et aux garçons des zones périurbaines, aux enfants travailleurs, aux enfants de la rue, aux enfants en conflit avec la loi.

Le Comité français pour l'Unicef mène depuis 2000 des activités visant à contribuer aux différents aspects de ce programme. Nous ne détaillons ici que les deux volets de ce programme qui sont axés sur les populations rurales:

1. Scolarisation des petites filles dans la région de Marrakech pour les provinces d'Al Haouz et d'Essaouira.

La province d'Al Haouz (arrière-pays de la région de Marrakech), comme celle d'Essaouira ont une vocation essentiellement agricole, à ce jour, encore presque uniquement vivrière. Tout passage à des cultures plus intensives est hypothéqué par la faiblesse du régime pluvial conjugué aux moyens financiers très limités des agriculteurs qui, le plus souvent confinés à la survie, ne peuvent prendre le risque d'un investissement qui serait suivi d'une mauvaise récolte. L'élevage, lui aussi voué essentiellement à l'auto consommation, le tourisme et l'artisanat viennent à la marge de cette dominante agricole. Dans les zones montagneuses, le relief rend difficile le développement des infrastructures de base a fortiori la mise en valeur de la province. La couverture en eau potable en milieu rural est extrêmement faible et la **recherche de l'eau, du bois et du fourrage pour les animaux prend aux femmes et aux filles souvent l'essentiel de leurs journées.**

Conséquence des fortes campagnes de mobilisation sociale et des actions d'amélioration de l'offre scolaire, les taux de scolarisation dramatiquement faibles encore au début de la décennie commencent à s'accroître. **L'objectif est donc de conserver la tendance à l'accroissement de l'inscription mais aussi et surtout de retenir les filles** au-delà des deux ou trois premières années en élaborant une stratégie nationale de rétention des enfants en zones rurales. L'expérience a malheureusement prouvé qu'au-delà des campagnes et appuis ponctuels des projets et du gouvernement, la scolarisation en particulier celle des filles ne s'établissait pas rapidement comme une tradition dans ces zones rurales très pauvres dont les populations, les femmes en particulier sont dans leur immense majorité analphabètes.

Parmi les activités qui constituent cette stratégie, on peut citer les efforts accomplis en matière d'infrastructures (approvisionnement en eau, aménagement de latrines, bibliothèques, coopératives scolaires), les sessions de formation pour les enseignants des classes à niveaux multiples, l'adaptation des curricula aux réalités quotidiennes des petites filles, le lancement de campagnes de mobilisation sociale visant la scolarisation des filles, la formation des associations villageoises et des membres des associations de parents d'élèves.

L'intervention a porté sur 8 communes (60 villages) mais a permis d'enclencher un mouvement général dans les provinces d'Al Haouz et d'Essaouira.

2. Pré scolarisation dans la province d'Al Haouz et Essaouira

La pré scolarisation reste un phénomène rare encore rare au Maroc où le secteur est encore constitué à 70% d'écoles coraniques assurant uniquement l'enseignement religieux.

La Charte nationale d'éducation et de formation a encouragé la **généralisation de la pré scolarisation pour la décennie à venir** et l'Unicef s'est proposé d'accompagner le gouvernement dans la définition de stratégies réalistes qui passent par la mobilisation des communautés. Pour ce faire, des expériences ont été mises en place dans deux communes (40 villages) ciblées par le programme.

L'objectif général de ce projet est de contribuer à définir une stratégie nationale pérenne en matière de pré scolarisation. L'objectif spécifique visé est de généraliser la pré scolarisation dans deux communes rurales.

Un modèle proposé par les élus (député et président de commune) d'Igherferrouane (Al Haouz) a été soutenu et évalué. De **jeunes chômeurs formés (licenciés), originaires de la région, ont été recrutés** sur un crédit spécifique accordé par le gouvernement avec l'aval de la Banque Mondiale pour assurer la pré scolarisation dans une centaine de villages de la province. Le programme s'est intéressé plus particulièrement aux éducateurs qui ont été placés dans les 25 villages de la commune d'Igherferrouane, commune la plus pauvre de la province pour y assurer la pré scolarisation des jeunes enfants. Outre leur rôle d'éducateurs de

jeunes enfants, ces jeunes gens instruits et issus de la région constituent un précieux potentiel pour le développement d'une commune dont la grande majorité de la population est analphabète. Après une année d'expérimentation autour des 25 premiers villages pilotes, la stratégie a été appliquée aux 15 villages de la commune de Sidi Mohamed et de Marzouk.

Les principales activités développées ont été le renforcement des capacités de la cellule provinciale du préscolaire, la formation des éducateurs de jeunes enfants à la pédagogie du préscolaire et à leur rôle d'agent de développement communautaire (santé, eau, lien avec les administrations et les partenaires potentiels au développement, etc.), l'adaptation des curricula aux réalités marocaines, l'amélioration des infrastructures villageoises (préscolaires et autres selon les projets développés en collaboration entre les associations villageoises et les jeunes éducateurs), l'équipement pédagogique des petites unités préscolaires villageoises enfin la mobilisation des parents pour le soutien aux unités préscolaires villageoises par l'information et l'éducation parentale.

Points forts

Efficacité de la méthode des projets pilotes (principe de réplique). Mobilisation communautaire forte.

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, y compris les filles est le principe qui sous-tend toute l'action d'EPR.

ESSOR : (Essor, soutien, formation, réalisation)

Nom du projet : **Développement intégré de trois quartiers périphériques de Beira dont le quartier rural de Muavi.**

Objectif général: lutte contre la pauvreté

Pays: Mozambique

ASI: ESSOR – 92, rue de la Reine Astrid – 59700 Marcq en Baroeul – 03 20 83 04 15 – essor@nordnet.fr – site : www.essor-ong.org

Partenaires locaux : 2 ONG locales (ADC et Trimoder), la DPMCAS (Direction provinciale pour les femmes et la coordination sociale), la Direction de l'Education et le Conseil Municipal de Beira, associations de parents d'élèves.

Née en 1992 de la rencontre de professionnels du développement durable et de personnes souhaitant mener des actions de solidarité internationale, l'association ESSOR travaille essentiellement en pays lusophones sur des programmes pluridisciplinaires de lutte contre la pauvreté. Les 10 projets menés en ce moment par ESSOR ne sont donc pas spécialement basés sur l'éducation mais ils ont tous une **composante éducation forte**.

Le projet que nous présentons a démarré en 2003. Certaines activités ont déjà été lancées (alphabétisation, accompagnement familial, formation professionnelle), d'autres sont planifiées. Il touche trois quartiers périphériques de la ville de Beira dont le quartier de Muavi, isolé, que nous considérons comme faisant partie d'une zone rurale bien qu'il relève administrativement de la municipalité de Beira. Son éloignement de la ville le rapproche en effet davantage des problématiques des zones rurales que de celles des populations urbaines de la périphérie.

L'objectif spécifique de ce projet est la lutte contre la pauvreté, notamment par l'éducation. Il prévoit la mise en œuvre d'activités touchant quatre types de populations : les jeunes enfants, les enfants dans les écoles, les adolescents et les adultes.

Deux types d'activités sont en cours de réalisation: une dans le domaine de l'éducation et de la socialisation, l'autre dans celui de la formation professionnelle et de l'amélioration des revenus.

1. Activités dans le domaine de l'éducation et la socialisation

Pour améliorer l'offre éducative des écoles, le projet prévoit de mener des activités de formation pédagogique visant à enrichir les pratiques professionnelles des enseignants et moniteurs des établissements éducatifs. Ce travail s'avère nécessaire au vu du nombre élevé des effectifs dans les classes et du faible niveau pédagogique. Le projet proposera des **sessions bimestrielles de formation** afin de développer des capacités sur des thèmes comme la lecture, la création de matériel pédagogique, la pédagogie ludique ou l'approche de concertation avec les parents d'élèves. Du fait des conditions matérielles existantes qui pénalisent la qualité de l'enseignement, le projet prévoit également la **réhabilitation de salles de classe** dans trois écoles. Enfin, des **campagnes de matériel scolaire**, en collaboration avec la DPMCAS (Direction provinciale pour les femmes et la coordination sociale) viendront favoriser l'accès à l'école pour des enfants issus de familles en grande difficulté, encadrées par les groupes communautaires.

Le projet prévoit également la construction de deux **crèches communautaires** pour intéresser l'enfant très tôt à l'école (le taux d'abandon est important dans ces trois quartiers) et sensibiliser le personnel aux activités de développement de la personnalité et de la psychomotricité donc à la Petite Enfance. Ces crèches communautaires seront gérées par les parents réunis en association et par la Direction de l'Education et le Conseil Municipal de Beira.

Un autre volet est destiné aux adolescents. Son objectif est de **créer et de développer des comportements sociables**, responsables, par le biais de 3 types d'activités:

- activités socio-éducatives visant l'acquisition de connaissances sur des thèmes divers comme les changements liés à l'adolescence, la sexualité, la drogue, le VIH/SIDA, les relations avec les parents, etc.;
- activités sportives ou culturelles (danses, chant, théâtre, etc.);
- activités de « pré professionnalisation », avec pour but de déclencher l'intérêt des jeunes pour une activité professionnelle. Des cours de durée réduite permettent d'apprendre des techniques artisanales pour confectionner de petits objets qui pourront être vendus sur les marchés.

Enfin, des **cours d'alphabétisation destinés aux adolescents et aux adultes** (15 à 20 par groupe) sont organisés. Le projet s'appuie sur les organismes d'alphabétisation existants, publics ou privés, et cherchera à passer un accord avec la Direction Municipale de l'Education pour qu'elle prenne progressivement en charge les coûts de fonctionnement de cette activité.

2. Activités dans le domaine de la formation professionnelle et de l'amélioration des revenus

Un volet « amélioration des revenus » a été mis en place essentiellement pour le quartier rural de Muavi, par des campagnes visant l'acquisition de volailles ou de caprins. Ces petits animaux ont été distribués aux familles intéressées qui devront à leur tour, par la suite, rétrocéder le même nombre de bêtes à d'autres familles. Des **animateurs des groupes communautaires** sont formés à l'accompagnement de ces petits élevages. Le projet soutient également les personnes souhaitant faire du maraîchage en leur donnant un **appui technique** et en les aidant à s'approvisionner en semences sélectionnées et à suivre la production commercialisation.

Le projet **soutient également les initiatives communautaires génératrices de revenus** et a amorcé, avec de petits commerçants, un **cycle de formation en technique de gestion** (comptabilité) de base.

Pour finir, le projet envisage de construire, avec le soutien de la Municipalité, un **marché dans le quartier rural de Muavi**. Ce marché d'environ 200 m² permettra à la Municipalité de collecter des recettes fiscales, aux habitants de se rencontrer et d'échanger des produits et de trouver tout ce dont ils ont besoin quotidiennement sur un même espace à proximité de lieu de résidence.

Points forts

Complémentarité des différentes composantes de l'éducation de base sur un même projet : petite enfance, éducation primaire, éducation non formelle des jeunes et des adultes. Mise en place de cycles de formation liées à la création d'activités rémunératrices : tous objectifs d'EPR.

^[1] Lire à ce propos : Atchoarena D., Gasperini L., *Education for rural development : towards new policy responses*, FAO, IIEP/UNESCO, Rome, Paris, 2003, 406 pages et *Education for rural people. Aid agencies workshop*, Rome, Italy, 12-13 December 2002, FAO, IIEP/UNESCO, 2003, 110 pages. [ftnref2# ftnref2](#)

^[3] Nous aurions également pu faire figurer les CEMEA dans la rubrique Organisations internationales non gouvernementales puisque la FICEMA (Fédération Internationale des CEMEA) existe depuis 1954. Son siège social est à Bruxelles et son siège administratif à Paris. Le projet des « clos d'enfants » que nous avons présenté est mené par l'association française des CEMEA au nom de la Fédération.

^[4] Un projet mené en milieu rural cambodgien pourrait intéresser, toutefois, le partenariat EPR : *Développement d'un dispositif non formel d'éducation préscolaire et parentale adapté au milieu rural cambodgien*. Projet soutenu par Enfants et Développement.

^[5] L'organisation UCODEP comporte une Fédération nationale, des Sous fédérations régionales et/ou Comités Isolés et Comités villageois.